

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

DORDOGNE

Ilô Créatif :
immersion design

LOT-ET-GARONNE

Lauzun veut racheter
le château des ducs

BÉARN

Cave de Gan, des
touristes en Jurançon

EMMANUELLE
JOLY

Personal Surf Coach



Pays basque
**La rentrée
des vagues**

4



36



42



16



44

À la une

4 La rentrée des vagues

Dordogne

- 12 Ilô Créatif : immersion design
- 16 Gabarres de Bergerac : Diego à la barre
- 18 Nouvelles Brèves

Haute-Garonne

- 20 Petits Cadors prêt à devenir grand !
- 22 Biotechnologies : nouveau contrat pour iMean
- 23 Nouvelles Brèves

Gironde

- 26 Entreprises : une rentrée sous le signe de l'espérance
- 28 Nouvelles Brèves

Landes

- 30 Jérémy Lauilhé, l'esprit landais dans un shaker
- 34 Nouvelles Brèves

Lot-et-Garonne

- 36 Lauzun veut racheter le château des ducs
- 38 Ster'elec, une success story
- 40 Nouvelles Brèves

Béarn

- 42 Cave de Gan : des touristes en Jurançon
- 44 Mobilité professionnelle, les 10 ans d'Home Move
- 46 Nouvelles Brèves

Pays basque

48 Nouvelles Brèves

Hautes-Pyrénées

- 50 Vitesse supérieure pour Keematic
- 52 Nouvelles Brèves

Tendances Business

54 « Open payment » : Sésame, ouvre-toi

56 Cinéma

59 Annonces Légales

54



56



68





Pays basque La rentrée des vagues

À l'exemple de la formule Personal Surf Coach de la championne Emmanuelle Joly, de nombreuses structures d'enseignement de surf coexistent sur la Côte basque. Après la haute saison estivale, l'activité s'étend toute l'année avec une concurrence exacerbée par les zones grises des règles du marché.

Par Vincent BIARD





© V. Biard

Multiple championne de France et d'Europe, professionnelle sur le circuit mondial de la fin des années 90 au milieu des années 2000, Emmanuelle Joly s'est reconvertie dans l'enseignement du surf en 2008. Avec sa structure Personal Surf Coach, elle propose des cours individuels mais aussi pour de petits groupes d'amis ou de la même famille. « Je vais chercher les gens à domicile pour les emmener surfer au bon endroit au bon moment », explique-t-elle. Inspirée par les champions de ski reconvertis en guide accompagnateur, Emmanuelle Joly vise une clientèle haut de gamme. À 220 euros de l'heure par personne, elle travaille essentiellement pour des touristes en villégiature à l'*Hôtel du Palais* de Biarritz et dans les autres établissements chics du Pays basque.

UNE ACTIVITÉ DE COURS COLLECTIFS

Précurseur, connue comme championne, volontaire et dynamique, Emmanuelle Joly est l'une des rares à vivre de cette activité de guide de surf qu'elle réalise essentiellement en juillet et août. Sur la Côte basque, le marché de l'enseignement du surf est exploité par des écoles proposant des cours collectifs de huit élèves par moniteur le plus souvent facturé 40 euros par personne et avec des formules de plusieurs jours. Une soixantaine d'écoles ont pignon sur rue et disposent des autorisations nécessaires pour exercer sur une plage définie. La plupart emploie plusieurs moniteurs et multiplie ainsi les groupes en même temps dans les vagues. Huit élèves à 40 euros chacun soit 320 euros : le chiffre d'affaires journalier d'une école peut vite grimper avec deux moniteurs assurant deux ou trois cours collectifs dans la journée.

DES PLAGES SOUS SURVEILLANCE

À Hendaye, la plage de sable fin de 3 km est idéale pour s'initier. L'activité des écoles de surf y est règlementée. Une dizaine d'écoles ont obtenu la précieuse adjudication délivrée par la Mairie contre quelques milliers d'euros. Gare aux écoles non autorisées qui veulent également profiter des vagues : les moniteurs déjà établis, les maîtres-nageurs sauveteurs et même les policiers municipaux veillent. Sur la Côte basque, en plus des écoles disposant d'une autorisation, peut-être une cinquantaine de structures « pirates » proposent des cours de surf. Le plus souvent moniteurs indépendants mais aussi clubs associatifs et voyageurs étrangers, ils se font discrets, profitent des plages avant l'ouverture de la surveillance, exploitent les zones de surf peu ou pas règlementées et attendent septembre pour être tranquilles.

“ Inspirée par les champions de ski reconvertis en guide accompagnateur, Emmanuelle Joly vise une clientèle haut de gamme ”

lement habilitées pour partager une zone de surf commune en bonne intelligence. Rester dans l'eau au soleil et dans le vent plusieurs heures par jour demande une bonne condition physique mais offre de vrais moments de partage avec des clients heureux de s'initier au surf, témoigne la monitrice.

DES APPRENTIS SURFEURS DE 6 À 60 ANS

S'il y a autant d'écoles, c'est que la demande est forte. « C'est l'activité des vacances avec des groupes d'ados, des familles entières, des jeunes adultes, des petits de 6 ans jusqu'aux retraités de 60 ans », atteste Fanny Oronos. Monitrice salariée de l'école Curren surf school à Hendaye, elle travaille de mai à octobre en enchaînant, en haute saison, deux ou trois cours collectifs de 1 h 30 et de 8 élèves. Même si l'école a une autorisation, elle doit composer avec les autres écoles éga-

1 000 À 1 500 MONITEURS EN FRANCE

Pour enseigner le surf en France, la formation officiellement reconnue est le « BPJEPS activités nautiques mention Surf ». Ce brevet s'obtient après 600 heures de formation et 600 heures de stage en école de surf. En plus de ce





diplôme, une carte professionnelle d'éducateur sportif (valable cinq ans) est requise ainsi qu'une révision annuelle du brevet de secourisme. 1 000 à 1 500 cartes professionnelles seraient actuellement valides en France et une centaine de moniteurs sont formés chaque année.

DIPLÔME FRANÇAIS VS DIPLÔME INTERNATIONAL

Mais en 70 heures de formation et 80 heures de stage, la Fédération internationale de Surf (ISA) délivre aussi un diplôme à valider ensuite par le Service départemental de la jeunesse et des sports (SDJES). Fin mai dans les Landes, sur une cinquantaine de nouveaux diplômés ISA, seule une dizaine a réussi les tests sportifs de valida-

tion. Mais si le niveau technique de ces diplômes internationaux peut, pourquoi pas, suffire à l'initiation de vacanciers (ce que contestent sans xénophobie les titulaires du diplôme français), la méconnaissance des procédures de secours par ces moniteurs ne maîtrisant pas toujours la langue française peut légitimement inquiéter.

PEU DE CONTRÔLES DE L'ACTIVITÉ

Avec seulement deux ou trois agents en charge du contrôle de tous les sports, le Service départemental de la jeunesse et des sports peut difficilement vérifier la validité des diplômes, des déclarations d'activités en mairie, des certificats d'assurance, des brevets de secourisme. La juxtaposition des législa-

“ Sur la Côte basque, une soixantaine d'écoles de surf se partagent les vagues ”



“L’enseignement du surf est maintenant exercé en toute saison”

tions françaises et européennes sur le travail et les différents arrêtés municipaux constituent une zone grise pour l'écosystème du surf. C'est surtout sur les immenses plages des Landes où les écoles de surf européennes se développent que cette concurrence jugée déloyale irrite les locaux.

DU SURF TOUTE L'ANNÉE

L'activité d'enseignement du surf est maintenant exercée en toute saison, les week-ends, les mercredis et durant chaque période de vacances scolaires. « La saisonnalité a changé avec des structures ouvertes à l'année et on peut affronter l'eau froide plus facilement avec des combinaisons et des chaussons », explique Kostia Boudine, cadre de la Fédération française de surf. « Le surf est à la mode et en plus il est considéré comme un sport extrême conférant de l'estime de

soi », ajoute Emmanuelle Joly. Et avec 200 euros la planche de débutant et 150 euros la combinaison néoprène d'hiver, la pratique du surf s'est démocratisée.

SATURATION ET COHABITATION

De quelques milliers à la fin des années 70, les pratiquants de surf seraient aujourd'hui 500 000 selon les projections de la Fédération française de Surf. « Il y aura peut-être 5 % des gens qui essayent

l'été qui continueront ensuite tout au long de l'année », estime Fanny Oronos. En 2015, dix écoles de surf étaient autorisées à Biarritz, en 2023, elles étaient le double. En plein été sur certaines plages, la fréquentation des vagues par les locaux, les vacanciers et les élèves des écoles atteint parfois la saturation. De l'automne au printemps, l'enseignement du surf s'exerce dans une période à la réglementation floue peu comprise par les moniteurs et sans contrôles d'activités par les autorités. Cependant l'activité des écoles est réduite et la cohabitation se régule sans trop de frictions entre pratiquants. Pourvu que cela dure espèrent bon nombre de moniteurs. ■

UNE RÉGLEMENTATION CONTESTÉE

Par un arrêté du 15 mars 2022, le maire de Capbreton avait réglementé l'activité des écoles de surf de sa commune en juillet et août en attribuant 24 autorisations d'enseignement du surf. Ainsi habilitée à exercer son activité sur une seule plage, l'entreprise Atlantic Surf Camp a demandé au juge des référés de suspendre les décisions du maire afin de travailler sur d'autres plages. Par une ordonnance du 12 juillet 2023, le tribunal administratif de Pau a suspendu les décisions du maire « jusqu'à ce qu'il soit statué au fond sur leur légalité ». Atlantic Surf Camp a donc pu exercer sur toutes les plages de la commune. Même si ce n'est pas le premier conflit juridique sur ce thème, le secteur de l'enseignement du surf attend de voir quelle jurisprudence cette affaire entraînera.





Une sociologie des surfeurs

Docteur en géographie sociale et culturelle à l'Université de Bordeaux, Ludovic Falaix est un spécialiste du surf. Auteur d'une thèse sur les résistances et les contestations des surfeurs face à l'institutionnalisation des territoires de pratique, il nous délivre son point de vue sur le développement des écoles de surf.

Par Vincent BIARD

La Vie Economique : Quel est l'état des lieux du partage des vagues ? Quelles populations à l'eau ?

Ludovic Falaix : « Je répondrai par le prisme de la saisonnalité avec d'une part le surf estival et, d'autre part, le surf hivernal. Depuis plusieurs années, on assiste à une vraie démocratisation de la pratique en été avec un public de plus en plus hétérogène, des enfants aux retraités. Malgré ce développement, les conflits restent anecdotiques parce que la cohabitation est acceptée par tous. En revanche, l'hiver, c'est un autre public composé de surfeurs aguerris dont la plupart vivent ici, à l'année, et pour lesquels le surf est un mode de vie parfois accompagné de sacrifices et de concessions. »

“ Les enjeux de la cohabitation de différents types de surfeurs au sein des territoires de pratique ne sont pas encore réglés ”

LVE : Quel regard portez-vous sur l'administration et la réglementation de la pratique du surf ? Comment est organisée cette addition d'individualismes ?

L. F. : « Dans les années 90, les collectivités se sont emparées de l'image du surf pour construire la théâtralisation d'une destination touristique alors que jusque-là les surfeurs étaient plutôt considérés comme une population marginale. Le surf est une ressource territoriale générant de l'attractivité touristique et du développement économique. En parallèle, les marques de surf ont eu un intérêt à promouvoir la démocratisation de la pratique pour renforcer les niches de clients potentiels et commercialiser leurs produits. »

LVE : Et la croissance du nombre des écoles de surf ? Quelle est votre analyse ?

L. F. : « Aujourd'hui, c'est un vrai service qui s'est densifié en termes de proposition avec des prestations individuelles ou collectives fondées sur la découverte de la glisse, le bien-être, le défi sportif, la performance athlétique, ou la perspective thérapeutique. Il y a une multiplication du nombre d'écoles avec un rôle important joué par la fédération qui a su formaliser une offre d'encadrement. La question se pose des limites de cette démocratisation du surf avec peut-être des seuils de surf fréquentation des vagues et de concurrence exacerbée entre les écoles. Il serait peut-être temps de raisonner en termes de slow surf ou de slow tourisme en période estivale. Le surf est commercialisé comme une pratique accessible et ludique. Il est donc logique que les vacanciers veuillent s'y essayer même si dans la réalité la pratique est exigeante. »

LVE : L'océan est un espace administré, exploité et partagé entre usages professionnels, touristiques, scientifiques et même militaires. Les vagues sont-elles encore un espace de liberté ?

L. F. : « C'est ce que j'avais appelé le processus d'institutionnalisation des territoires de pratique. La plupart des zones sont réglementées dans le surf, ce qui est assez paradoxal au regard des fantasmes véhiculés sur cette activité sportive. Pour garantir la sécurité de la pratique, les municipalités réglementent l'activité et attribuent des concessions de plage à des écoles qui en font la demande sans que les critères d'attribution

soient complètement transparents laissant ainsi la porte ouverte à des logiques clientélistes. La question de la concurrence entre les écoles se pose tout comme celle du partage des vagues avec les pratiquants libres. Les enjeux de la cohabitation de différents types de surfeurs au sein des territoires de pratique ne sont pas encore réglés. »

LVE : Comme la pratique du surf et l'activité des écoles se développent toute l'année, à quelle évolution peut-on s'attendre ?

L. F. : « À l'exacerbation des contraintes réglementaires. Cette réglementation a d'abord été circonscrite aux villes emblématiques du surf comme Biarritz ou Hossegor. À terme, tout le littoral aquitain sera réglementé avec un potentiel durcissement de la réglementation. À cet égard, le renforcement de la réglementation sera à la hauteur de l'intensité des accidents qui finiront par arriver. Le développement du surf a peut-être atteint son paroxysme. Il est même un objet fécond pour reconsidérer notre rapport à l'industrie touristique. Le tourisme nous invite aussi à repenser nos solidarités collectives entre ceux qui n'ont que quelques semaines de congés et ceux qui vivent sur place. Le développement économique ne peut sans doute plus être le seul paradigme pour penser l'avenir du tourisme. Le partage de la ressource est une question centrale et les communautés de surfeurs seront potentiellement appelées à s'indigner de sa raréfaction. Telles peuvent être les questions à poser. » ■

“ Il serait peut-être temps de raisonner en termes de slow surf ou de slow tourisme en période estivale ”



Ilô Créatif. Immersion design

C'était il y a 20 ans : Yannick et Stéphane Frant débutaient dans le garage de leur grand-mère, à Saint-Astier. Les deux frères ont hissé leur agence de design global au rang de référence en France.

Par Suzanne
BOIREAU-TARTARAT

Ils sont invités par l'incubateur H24 à témoigner lors de la première édition de la Semaine du Design en Dordogne, déclinaison du France Design Week né en 2020 et coordonnée par la fédération des Designers en Nouvelle-Aquitaine dont ils sont adhérents : le 21 septembre, ils animeront un atelier Du design au prototype efficace. En se retournant sur 20 ans de créations, ils constatent : « on a validé notre démarche ». Leur méthode, qui canalise un projet à partir d'un bouquet de propositions initiales, repose sur un lien de confiance avec le client. « Il nous faut un maxi-



“ L’agence n’effectue aucune démarche commerciale ”

mum d’éléments pour construire et convaincre, avec des résultats moins clivants. »

UN VASTE HORIZON

Du duo fraternel d’origine, l’équipe créative installée à Périgueux depuis 2006 s’est stabilisée à cinq « bonnes personnes au bon endroit », à l’abri du turn-over, seule en Dordogne sur cette offre marque et produit. « Depuis la crise sanitaire, des designers s’installent dans la région où nous avons des références, des récompenses et un sens de la proximité. »

De fait, l’agence n’effectue aucune démarche commerciale, si ce n’est sa fenêtre web et les études de projets réalisées.

Plus que de leur propre aventure

entrepreneuriale, Yannick et Stéphane Frant aiment parler des projets de leurs clients, sur des territoires design aussi divers qu’une ligne de maroquinerie inspirée de l’origami (Belansac), un kayak de pêche, une semelle antiglisse, un mobilier urbain sur les rives de la Dordogne (Epidor), un siège d’opéra (Signature F, Saint-Astier), une gamme de chaussures féminines (RipCurl)...

COURONNÉS DE PRIX

Un inventaire à la Prévert dont ils sortent régulièrement couronnés de prix, comme les chaussures de sécurité pour métallurgistes S.24 qui leur ont valu un premier prix TADI 2008, le fauteuil d’amphithéâtre synchrone (Signature F) le deuxième prix TADI 2010, la gamme de mobilier en rotomoulage (Sokoa) un Label Observateur du design 2012 ou encore la gamme de mobilier Outdoor My Croisette label (TADI 2014), sans oublier l’autre premier prix TADI en 2011 avec le Spa Bike (Dynamica). De quoi consolider une solide réputation dans l’univers du design. Avec des clients fidèles, particulièrement dans le monde industriel : une longue histoire unit l’agence à Kimo Instruments puis Sauermann Group, à Montpon-Ménéstérol.

LA FORCE D’UN PARCOURS GLOBAL

L’agence peut accompagner une diversification à partir du cahier des charges d’un industriel. Ainsi, avec Valbusa, au Bugue, l’agence a imaginé avec les dirigeants une ligne de braseros et mobilier riveté, sans soudure pour l’assemblage, à partir de leur équipement industriel. « L’idée d’une ligne de produits s’est imposée. C’est confortable pour nous de travailler en direct avec un dirigeant qui maîtrise totalement son univers, ça nous ouvre le champ des possibles de partager la démarche pour innover. On a tout créé sur deux ans, jusqu’à la marque CleverSteel. Et nous les avons orientés vers les aides possibles de la Région. » Le principe d’un stock « lego » est très efficace, avec des pièces ajustables selon l’objet voulu. « L’aspect Corten, acier prisé par les architectes, a favorisé un démarrage rapide, avec la création d’un poste de commercial. »

DISTINCTION D’USAGE JUSQU’AU BREVET

Ilô Créatif se distingue par une démarche créative qui peut aller jusqu’au dépôt de brevet avec le client au terme d’un codéveloppement et un travail transversal bureau d’étude-fabrication-direction marketing très enrichissant. C’est le cas avec Terreal pour une tuile aéraulique et dispositif d’extraction qui a reçu un label Observateur du design 2016.

STRATÉGIE ET MARQUE

L’activité de l’agence s’équilibre à parts égales entre design et communication. « Nous appliquons la même démarche pour la communication, en percevant l’approche d’utilisation. C’est pour nous un filtre naturel. » Des clients sollicitent Ilô Créatif uniquement pour leur identité visuelle, leur stratégie, leur présence web ou une conception éditoriale, cela va de l’association périgourdine d’action et de recherche sur l’exclusion à l’abbaye d’Échourgnac pour sa fameuse trappe en passant par la signalétique du centre d’affaires Aliénor du Grand Périgueux ou les barres énergétiques Croroc. Là aussi, le reflet d’une grande diversité.



“ L’efficacité est un élément du design : c’est l’usage qui est porteur d’innovation ”

Et deux brevets sont en cours, l’un avec Liphatech, à Agen, pour un dispositif antirongeurs. « L’efficacité est un élément du design : c’est l’usage qui est porteur d’innovation. » Changer le look parce qu’on change l’usage, et inversement.

Les moyens ont évolué avec le temps et l’apparition de nouveaux procédés. L’impression 3D se met au service d’un projet, la réalité augmentée aussi, avec des outils acquis par l’agence « pour dégager du temps au service du client ». Exemple récent, un outil de formation à la mécanique pour un centre de formation : toutes les pièces ont

été numérisées en 3D pour reconstituer un véhicule et l’apprentissage des réparations se fait avec un casque de réalité virtuelle ; une approche immersive qui pourrait intéresser d’autres établissements.

DE L’ARTISAN À L’INDUSTRIEL

Ilô Créatif s’est épanoui sur le créneau du design industriel et s’ouvre au design de services, pour faciliter le parcours produit. Cette capacité leur permet de passer les étapes de projet, avec un interlocuteur unique pour l’ensemble. « Notre expérience technique nous a aidés pour la création des sacs



“ Tout ce qu'on crée est valorisé, capitalisé ”

en cuir Belansac : en mettant à plat une image de synthèse, nous changeons l'approche initiale. La variété de clientèle nous permet des transferts de tendances, de concepts. » L'agence accompagne aussi bien des artisans que des PME et jusqu'au groupe Thales pour un cockpit de simulation de vol. Avec des délais plus ou moins longs, des budgets de 10 000 à 180 000 euros : tous sont dignes d'intérêt.

UNE PHILOSOPHIE DE L'UTILE

Un prototype coûte cher, qu'il soit en dur ou virtuel, et les aides publiques sont bienvenues : l'ADI Nouvelle-Aquitaine peut aider les entreprises de 50 à 70 %. La Région soutient les entreprises grâce au fonds d'aide à l'innovation, qui a permis d'ouvrir aux

démarches de design global : Ilô Créatif a trouvé de nouveaux clients grâce à cette aide « qui colle à notre parti pris ». Sans crainte pour l'entrée en scène de l'IA, ici comme ailleurs, « parce que la machine s'occupe du comment, pas du pourquoi », ils s'ancrent de plus en plus dans la stratégie. « Nous avons toujours intégré

l'écoconception et les contraintes de coût, pour optimiser la fabrication. Il faut arrêter de surproduire, réaliser davantage de choses avec un même objet, le faire durer. » Ce qui suppose de bien appréhender l'usager dans son environnement, pour que le client formule une véritable demande... qui suscitera une véritable innovation. ■

SCÉNARIO PAR L'ESQUISSE

Le design évolue au gré des technologies et des matériaux utilisés : moins de plastique, plus de biosourcés... avec de nouveaux comportements à la clé. « Tout est lié, avec des questions éthiques et de société. »

Le projet pour les gourdes en fibre végétale Green Gen Technologies est arrivé à Ilô Créatif via l'entreprise bergeracoise spécialiste des moules pour l'injection, Taulou, pour laquelle travaille l'agence. Elle a œuvré sur le design d'une gourde en matières biosourcées avec des propositions de concepts et un accompagnement pour le développement technique.

« Un produit grand public : la gourde est facile à nettoyer, l'anse vient étanchéifier l'ensemble. » Une étude menée en six mois, avec la sortie du moule. La gourde, déjà en vente, devrait trouver une bonne diffusion dans les secteurs du sport et de la culture.

Gabarres de Bergerac Diego à la barre

Diego Larequie, 25 ans, a repris seul les rênes des Gabarres de Bergerac au décès de son père, Pierre, en 2020. Il a depuis élargi l'activité de l'entreprise familiale en faisant l'acquisition des petits trains de Bergerac et de Périgueux.

Par Léontine AMART

Un appel toutes les cinq minutes. Au plus fort de la saison touristique, le téléphone de Diego Larequie, 25 ans, peut sonner jusqu'à 100 fois dans la journée, entre la première et la dernière sortie de ses gabarres. « Il y aurait parfois de quoi devenir fou », sourit le jeune patron des Gabarres de Bergerac, pleinement à sa tâche. « Un coup de fil, c'est une demande de réservation et au bout, de l'argent qui rentre dans les caisses de la société. La saison est trop courte pour en négliger ne serait-ce qu'un seul », explique celui sur lequel repose désormais la pérennité de l'empire Larequie. Diego Larequie avait 22 ans quand son père, Pierre, est décédé d'un cancer en 2020, le laissant seul maître à bord de l'entreprise familiale. « J'étais l'associé de mon père depuis quatre ans lorsqu'il nous a quittés », indique le jeune Bergeracois. « J'avais déjà beaucoup appris à ses côtés, mais ce n'est pas la même chose de gérer une société seul ou à deux. Quand tu te retrouves seul à la barre du bateau, tu dois prendre des décisions, faire des choix, aller de l'avant, sans toujours savoir si tu prends la bonne direction. »

La première année a été la plus difficile, le Covid-19 ajoutant à l'absence de la figure paternelle son lot d'incertitudes et de contradictions. « On a démarré le 12 juin cette année-là, soit presque trois mois après la date du coup d'envoi de la saison en période ordinaire », se remémore le jeune chef d'entreprise. « Heureusement pour moi, la moitié de nos saisonniers était encore disponible, sans eux, je n'aurais pas pu redémarrer l'activité et aller au bout de la saison comme on l'a fait. On n'a jamais eu autant de monde que cette année-là. »

DES DÉBUTS DIFFICILES

Pierre Larequie lui-même « n'en serait pas revenu de voir autant de passagers sur *Carpe Diem* et *Cassiopée* », glisse son fils cadet. « Quand mon père a mis sa première gabarre à l'eau dans les années 1990, Bergerac n'était absolument pas une ville touristique. C'était une cité industrielle, rien de plus. Les gens passaient leurs vacances dans la région de

Sarlat et ne s'arrêtaient pour ainsi dire jamais ici. Heureusement que les locaux ont joué le jeu en venant s'offrir des balades sur la Dordogne, sans ça, il lui aurait été très difficile d'en vivre ».

Est-ce parce que la vie était moins chère et les besoins moins nombreux ? Malgré des débuts timides, Pierre Larequie a persisté et il a eu raison. Au mitan des années 2000, Bergerac, l'industrielle, a amorcé sa mue, s'imposant peu à peu sur la carte des cités touristiques de la Dordogne. Depuis quinze ans, la dynamique est enclenchée. « Certes, les touristes restent ici moins longtemps qu'à Sarlat, mais ils s'y arrêtent et y passent en moyenne deux à trois jours. » Un délai suffisant pour pousser Pierre et son fils à étoffer l'offre des Gabarres de Bergerac en imaginant de nouveaux circuits sur la Dordogne. « On propose trois balades différentes de 50 minutes, 1 h 30 et 3 h 30 pour les individuels et de 50 minutes pour les groupes

“ J'étais l'associé de mon père depuis 4 ans lorsqu'il nous a quittés ”

avec des départs de Bergerac et de Creysse, en amont de la rivière », détaille Diégo Larequie qui s'appuie sur la présence de 16 saisonniers pour assumer les rotations. « Nous sommes ouverts 7 jours sur 7 en juillet et en août. D'où le nombre important de personnes qui travaillent ici », précise l'intéressé.

Est-ce parce que les premières années ont été des périodes de vache maigre ? Pierre Larequie a toujours insisté pour que son fils soit polyvalent. Billetterie, guide, pilotage, gestion des salaires, élaboration des emplois du temps... Le jeune garçon a tout appris sur le tas, jusqu'à l'entretien et la répa-

ration des bateaux. « La formation a commencé très tôt », plaisante le chef d'entreprise. « Je me rappelle avoir distribué des flyers en ville avec ma sœur alors que j'avais même pas dix ans. Je me souviens que je n'arrivais pas à prononcer le mot gabarre, je disais bagarre à la place ».

À L'ASSAUT DES PETITS TRAINS DE PÉRIGUEUX ET DE BERGERAC

De ces expériences précoces, renouvelées d'une saison sur l'autre, Diégo Larequie a gardé le sens de l'effort et le goût de l'aventure. Nul ne s'étonnera qu'en 2020, il ait décidé de racheter le

petit train de Bergerac, puis celui de Périgueux l'année suivante. « J'en ai même acheté un troisième qui ne sert pas pour l'instant, mais qui pourrait dépanner s'il devait y avoir un problème sur les deux premiers », indique cet esprit prévoyant, déjà tourné vers de nouveaux projets en lien avec le tourisme. Bar, hébergement, activité nautique ? Diégo Larequie préfère ne pas trop en dire pour l'instant. « L'hébergement, c'est déjà fait », évoque-t-il au détour de la conversation. « Je me suis lancé cette année dans la location d'une maison à Sarlat. C'est une autre façon de contribuer à faire vivre le territoire. » ■



DIEGO
LAREQUIE

Marsac-sur-l'Isle LE RETOUR DE LA FOIRE-EXPO

La foire exposition de Périgueux se déroulera du 14 au 17 septembre sur les 10 000 m² du parc des expositions avec 250 exposants (habitat, jardin, auto, moto, camping-car, artisanat, produits locaux...) pour 30 000 visiteurs attendus.

Sur cet espace se côtoient bonnes affaires, animations, gastronomie et musique (Trois cafés gourmands, Collectif métissé...) pendant quatre journées et deux nocturnes.

Cette vitrine commerciale laisse une place au monde agricole avec du matériel et des animaux de la ferme. À noter aussi la présence d'exposants « Bien-Être » et d'artisans d'art. Entrées de 5 à 10 euros (concert).



© Shutterstock

Coulounieix-Chamiers BOOSTER SON PROJET AVEC LES OUTILS NUMÉRIQUES

La CCI Dordogne et Google proposent des ateliers pratiques et des rendez-vous individuels gratuits pour développer les compétences sur le numérique afin de booster l'activité professionnelle sur internet.

Cette formation gratuite se déroule par visioconférence jeudi 14 septembre (9 h - 10 h 30) et permet de dialoguer avec un coach Google. À l'issue de cet atelier, une session individuelle et personnalisée de 30 min est possible avec un expert Google. **Inscription obligatoire :** info@dordogne.cci.fr





Périgueux DORDOGNE DESIGN WEEK À H24

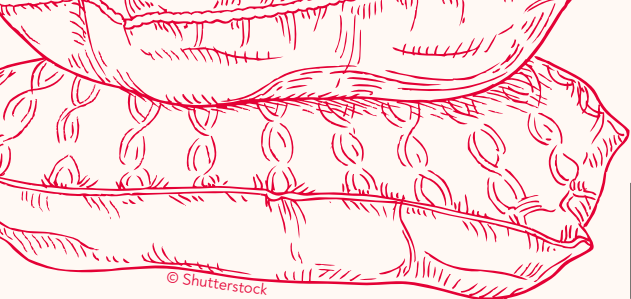
L'incubateur H24 organise la première édition de la semaine du design en Dordogne avec quatre rendez-vous prévus du 19 au 26 septembre pour mettre en avant l'innovation et l'excellence du design.

Un café des designers marquera l'inauguration, mardi 19 à 9 h, pour rencontrer des professionnels locaux. Le même jour à 13 h 30, Olivier Raymond apportera des conseils pratiques à travers des études de cas pour explorer l'intérêt du design dans les projets. Jeudi 21, à 9 h 30, Yannick et Stéphane Frant (Ilot créatif) animeront un atelier sur l'art de prototypes efficaces au service des projets. Mardi 26 à 13 h 30, Julie Aparicio partagera des stratégies pour développer une identité visuelle et assurer l'impact d'une marque auprès du consommateur. **Sur inscription :**
www.incubateur-h24.fr



Douville PÉRIFEL, LE RENDEZ-VOUS DES PRODUCTEURS DE FRUITS ET LÉGUMES

Installé sur un site d'expérimentation et de conseil dédié à la filière fruits et légumes de Nouvelle-Aquitaine, Périfel est le rendez-vous incontournable des producteurs de la région. Cette journée organisée par Invenio et la Chambre d'Agriculture de Dordogne, en partenariat avec l'enseignement agricole, les Jeunes Agriculteurs et la fédération départementale des CUMA, se déroule jeudi 28 septembre de 9 h à 17 h. Les professionnels pourront échanger sur leurs pratiques et rencontrer les exposants spécialisés dans les services et fournitures aux filières. Nouveauté : des visites d'exploitations sont prévues le lendemain pour les producteurs ou futurs producteurs de fraises, châtaignes, petits fruits ou maraîchers.



Petits Cadors prêt à devenir grand !

L'entreprise haut-garonnaise Petits Cadors élargit en septembre sa gamme de coussin écoconçus. L'occasion pour la marque qui confectionne ses produits dans son propre atelier de viser des grands noms de la distribution.

Par **Bérengère BOSI**

Après Isidor, Téodor, Ellipse ou encore Binom, c'est Epicur qui rejoindra en septembre la famille Petits Cadors, la marque haut-garonnaise de coussins écoconçus. La société, qui a également sorti cet été son coussin dédié au nautisme, poursuit sa croissance. En 2023, elle devrait vendre environ 18 000 coussins et réaliser un chiffre d'affaires de 550 000 euros, en hausse de 25 % sur un an. Avec l'arrivée en septembre d'Epicur, « une déclinaison plus décorative de notre modèle ergonomique pour la maison, Salvador », confie Laurent Padiou, cofondateur de l'entreprise, Petits Cadors veut franchir une nouvelle étape. Si pour l'heure elle commercialise 75 % de ses articles via son e-shop, elle espère convaincre de nouveaux distributeurs.

« La marque Petits Cadors est disponible chez environ 200 revendeurs en France et dans les pays voisins : des boutiques indépendantes et des concept-stores. » Avec Epicur, Petits Cadors vise désormais les grands noms tels que Les Galeries Lafayette, le BHV ou encore le Printemps.



**LAURENT PADIOU ET
MURIEL GOUDOL**
cofondateurs de Petits Cadors

UNE AVENTURE FAMILIALE

« Notre histoire a démarré avec un voyage en Bretagne », se souvient Laurent Padiou. Alors qu'il part en vacances avec son épouse – Muriel Goudol, cofondatrice de Petits Cadors – et ses enfants, il achète pour le trajet en voiture « ces coussins en forme de U en tissu synthétique remplis de billes de polystyrène ». Un achat décevant. « Sur le chemin du retour – on avait 8 h 30 de route ! - on a imaginé avec Muriel notre coussin idéal. C'est comme ça que Petits Cadors est né. » Dès le début, l'ADN de la marque est tout trouvé. « Notre objectif a été d'avoir une approche de designer, c'est-à-dire de partir d'un besoin pour concevoir un objet qui y

réponde. » Les cofondateurs choisissent des matériaux de qualité, utilisés par les professionnels de la literie, et veulent « un objet sympa et joli », avec des motifs et des couleurs. « Nous avons fabriqué notre premier oreiller de voiture pour nos enfants, mais, très rapidement, nos amis nous ont demandé d'en fabriquer pour eux », se souvient Laurent Padiou. Isidor, le premier modèle de la marque, était né.

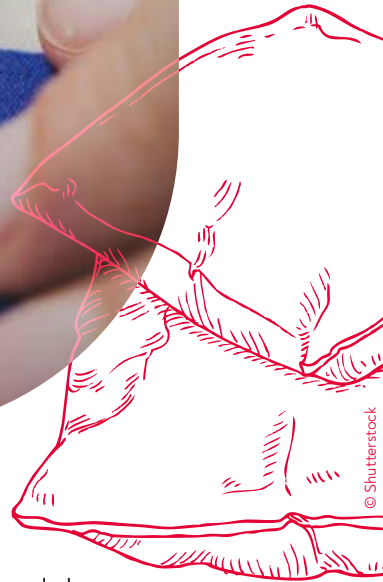
DES COUSSINS ÉCOCONÇUS

Depuis, Petits Cadors a développé toute une gamme. Salvador, le cale nuque pour lire à la maison ou dans le jardin, qui devient en septembre « un véritable objet de déco » ; Ellipse, le coussin ergonomique pour les voyages en train ou en avion qui maintient la tête et est équipé d'un bandeau pour les yeux ; Binom, le grand coussin tandem qui permet d'être installé à deux, et de faciliter la discussion sans se regarder ; Téodor, qui accompagne les tout-petits dans leur siège auto ou leur poussette ; et le petit dernier, Homer, le coussin imperméable dédié au nautisme sorti cet été.

ATELIER À NAILLOUX

Tous les coussins sont fabriqués par les équipes de Petits Cadors (8 salariés dont 5 en production) dans l'atelier de 300 m² situé à Nailloux, à 35 km au sud-est

“ Le garnissage des coussins se fait à base de plastique recyclé collecté dans les fleuves et rivières du monde ”



de Toulouse, que l'entreprise occupe depuis janvier 2021. « Nous gérons tout en interne : nous partons du rouleau de tissu, nous nous occupons des découpes, de la confection, du garnissage, du stockage et des expéditions », indique Laurent Padiou. Petits Cadors vient d'ailleurs d'investir 16 000 euros dans une machine pour garnir ses coussins. « Nous remplissons nos coussins avec un garnissage moelleux fabriqué par une entreprise française à base de plastique recyclé collecté dans les fleuves et rivières du monde. Avec la machine, nous aurons toujours besoin d'un opérateur, mais la tâche sera moins pénible », explique le dirigeant.

IMAGE DE MARQUE

Petits Cadors s'associe ponctuellement à des marques portant les mêmes valeurs qu'elle : du « fabriqué en France » de qualité. « Nous aimons lancer des collections capsules éphémères en collaboration avec d'autres acteurs », confie Laurent Padiou. Cet été, Petits Cadors a notamment travaillé avec la marque de draps de plage française Obaba pour proposer des coussins de plage assortis aux serviettes d'Obaba. « On ne veut pas associer Petits Cadors à n'importe quelle enseigne ni n'importe quelle marque », confie l'entrepreneur qui ne souhaite pas voir ses articles dans la grande distribution. « On a quelques articles référencés sur le site internet de Nature & Découvertes ; nous en sommes très heureux. »

Au-delà des projets relatifs aux nouveaux distributeurs potentiels, Petits Cadors prévoit de continuer à étoffer sa gamme. « Nous aimerions sortir en 2024 un coussin d'allaitement. Nous sommes en train d'étudier le sujet, en respectant toujours notre démarche de designer : comprendre le besoin pour offrir la solution la plus adaptée. » ■



Le modèle Epicur sortira au mois de septembre

Biotechnologies

Nouveau contrat pour iMean

L'expert toulousain de la modélisation mathématique des organismes vivants iMean signe un nouveau contrat avec le belge Novobiom. Objectif : développer des solutions naturelles de dépollution des sols.

Par Bérengère BOSI

iMean, la jeune pousse toulousaine spécialiste de la modélisation des organismes vivants, signe un partenariat avec la start-up belge Novobiom pour l'accompagner dans le développement de ses solutions de bioremédiation. L'entreprise belge est spécialisée dans la dépollution des sols, particulièrement ceux des friches industrielles. Sa méthode basée sur la mycoremédiation – une technologie de biomimétisme alternative aux traitements chimiques – consiste à placer la terre polluée dans de grands conteneurs et d'y rajouter des cocktails de champignons et d'enzymes spécifiques capables de décontaminer naturellement la terre.

Dans ce projet, iMean aura pour mission, grâce à sa technologie de modélisation mathématiques utilisant l'intelligence artificielle, d'accompagner la société belge dans la définition des meilleures combinaisons d'enzymes et de champignons à utiliser pour décontaminer différents types de sols sujets à différents types de pollution.

SÉCURISER LES PROCÉDÉS BIOTECH

La technologie d'iMean permet de faire des prédictions et d'optimiser ainsi les procédés de biotechnologies industrielles. « On pourrait comparer notre mission dans le secteur des biotechnologies à celle des architectes dans l'immobilier », explique Rémi Peyraud, cofondateur et président d'iMean. « Les architectes dessinent les plans et s'assurent de la solidité des structures en utilisant des formules mathématiques. C'est ce que nous faisons pour construire, non pas des bâtiments, mais des organismes vivants », poursuit le chef d'entreprise. « Dans le secteur des biotechnologies, cette phase n'est quasiment jamais réalisée. C'est ce qui explique que 75 à 85 %



des projets biotech échouent. Imaginez que l'on veuille construire un immeuble de 10 étages sans plan. Il y a fort à parier qu'au bout du troisième ou quatrième étage déjà le bâtiment tombe ! ».

IMEAN ACCOMPAGNE LES GRANDS NOMS

La start-up de 14 salariés, née en 2018 et hébergée au sein du démonstrateur préindustriel toulousain TWB, collabore déjà avec de grands acteurs économiques. Dans le secteur agricole, elle travaille avec le géant Bayer et accompagne le semencier Limagrain dans le cadre de son projet iCorn, financé par le plan France 2030, qui vise à créer des variétés de maïs résistantes au stress hydrique. iMean accompagne également L'Oréal dans le développement de molécules d'intérêt ou encore l'agroindustriel Puratos sur la création d'arômes. « Notre plan de charge est rempli pour les six prochains mois », se félicite Rémi Peyraud. L'entreprise qui avait réalisé un chiffre d'affaires de 410 000 euros en 2022 prévoit une augmentation de 80 % de ce dernier pour 2023. ■

Labège
**UNE MÉDAILLE
 D'ARGENT POUR
 UBIGREEN**

La start-up Ubigreen basée à Labège vient d'être récompensée pour la deuxième année consécutive par l'organisme EcoVadis. Elle a reçu la médaille Silver pour l'ensemble de ses engagements en matière de responsabilité sociétale (RSE).

Ubigreen s'est en effet récemment engagée auprès des Nations unies en adhérant au Pacte Mondial. L'objectif est d'aligner la stratégie de l'entreprise avec plusieurs principes universels comme les droits de l'homme, la lutte contre la corruption ou encore l'environnement. Un thème cher à Ubigreen.

Le logiciel produit par l'entreprise – Ubigreen Energy – avait déjà été primé l'an passé par le label Solar Impulse.

En visant à optimiser la consommation énergétique des bâtiments, ce logiciel fait partie des 1 000 solutions technologiques récompensées par la Fondation en faveur de la transition écologique.



Les fondateurs
 Julien Meriaudeau et
 Pierre-Olivier Bessol

Toulouse
**LA JOURNÉE NATIONALE
 DES COLLECTIVITÉS**

Après Lyon en 2022, Toulouse accueille les 13 et 14 septembre 2023 la Journée Nationale des Collectivités dans le cadre du programme « Territoire engagé transition écologique » porté par l'Ademe. Pour la première fois, l'événement se tient sur deux jours, avec la mise en place du « jour d'avant », le 13 septembre, organisé en partenariat avec Toulouse Métropole et Tisséo, l'opérateur de transport public de la métropole, qui proposeront une visite du téléphérique toulousain Téléo et présenteront la politique de transition écologique menée par la métropole. Après une plénière d'ouverture intitulée « Comment faciliter la transition écologique ? De l'imaginaire collectif au passage à l'action », la journée du 14 septembre (au centre de Congrès Pierre-Baudis) sera consacrée aux échanges entre pairs. Parmi les témoignages attendus, ceux de la métropole de Nantes, de Rodez Agglomération, de Grenoble, ou encore Brest.

Infos et inscriptions : <https://adm-jnc-territoireengage.ademe.fr/>





Toulouse LE TOULOUSE BASKET CLUB DANS LE GIRON DU STADE TOULOUSAIN

Après le tennis, la pelote basque ou encore le cyclisme, le Stade Toulousain, club omnisport dont la section principale est – bien entendu – le rugby à XV, accueille dorénavant une section basketball avec l'arrivée sous son égide du Toulouse Basket Club. Désormais appelé Stade Toulousain Basketball, le club va ainsi « poursuivre son aventure auprès des meilleurs ». « Ce nouveau chapitre dans l'histoire du basket toulousain marque l'ambition de professionnaliser le club et de faire profiter du basket de haut niveau au plus grand nombre », explique le club. Le Stade Toulousain Basketball, dont la base d'entraînement sera située au complexe sportif Léo-Lagrange (actuellement en travaux) prévoit de « proposer de grandes affiches de Nationale 1 au Palais des Sport chaque saison ».



Toulouse AGTECH : ABELIO LÈVE 4 M€

Abelio, la start-up qui propose aux céréaliers une solution permettant, à partir de données météorologiques et d'images captées par drone, d'optimiser la fertilisation azotée, de gérer l'irrigation, d'identifier les maladies fongiques et de détecter les adventices dans le but de limiter les intrants, boucle une levée de fonds de 4 millions d'euros. Un grand pas pour la jeune pousse fondée en 2018 par Grégoire Dupré qui avait levé 350 000 euros en 2020. À l'heure actuelle, « un peu plus de 10 000 agriculteurs » utilisent les solutions d'Abelio. « Nous souhaitons proposer des outils pour lutter contre les insectes ravageurs et déployer nos services à d'autres filières telles que l'arboriculture et la viticulture à l'horizon 2025 », affirme le dirigeant. Pour ce faire, la société de 20 salariés prévoit 10 à 15 recrutements supplémentaires dans l'année à venir. Abelio devrait franchir en 2023 la barre du million d'euros de chiffre d'affaires.

Toulouse MEET THE BIG : LES START-UPS À LA RENCONTRE DES GRANDS GROUPES

À l'occasion du festival du numérique et de l'innovation qui se tiendra du 22 au 29 septembre à Toulouse, la Mêlée numérique, qui réunit les acteurs du numérique de la région Occitanie, organise une journée « Meet the Big » (le 26 septembre) destinée à faciliter les rencontres entre les start-ups innovantes et les grands groupes et ETI. Le concept ? Les jeunes pousses viennent présenter aux « Bigs » (Airbus, Veolia, Pôle Emploi, Orange, l'Urssaf, Harmonie Mutuelle, SNCF, Suez, Microsoft...) leur entreprise, leur projet ou leur concept lors d'un pitch de trois minutes. À la clé, de précieux conseils, ou, mieux des contrats. À l'issue de deux sessions de 20 pitches, un temps d'échange est prévu avec les Big lors d'un déjeuner business.

Infos et inscriptions : meetthebig.com



Haute-Garonne **COUPE DU MONDE DE RUGBY : HECTOR LE COLLECTOR COLLECTE LES BIODÉCHETS**

La start-up toulousaine Hector le Collector, spécialisée dans la collecte des biodéchets, va valoriser les déchets produits à Toulouse lors de la Coupe du monde de rugby. « Nous allons collecter les déchets alimentaires dans les hôtels partenaires de l'événement, sur la fan zone de la prairie des Filtres et au Stadium lors des cinq matches qui s'y tiendront », explique Quentin Saieb, cofondateur de l'entreprise. Hector le Collector, qui compte par ailleurs 150 clients réguliers à Toulouse (restaurants et entreprises tels que le Florida Café, Les Jardins de l'Opéra, Véolia, GRDF...), devrait collecter 400 tonnes de biodéchets en 2023. « En fonction des besoins de nos clients, nous venons chercher les déchets une à trois fois par semaine grâce à nos véhicules électriques ». Les déchets sont stockés dans l'entrepôt de la start-up, à L'Union, avant de partir vers le méthaniseur de la société Cler Vert, à Bélesta-en-Lauragais (31).

Haute-Garonne **3,7 M€ POUR LUTTER CONTRE LES INCENDIES**

La Haute-Garonne obtient une subvention supplémentaire de 3,7 millions d'euros pour lutter contre les feux de forêt, indique la préfecture départementale, relayant une annonce du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, Gérald Darmanin. De quoi permettre au service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Haute-Garonne d'acheter 25 véhicules de lutte contre les feux de forêt. En 2022, 500 hectares de terrain ont brûlé sur le département, dont 75 ha de forêt, selon Sébastien Vergé, directeur du SDIS 31. La Haute-Garonne compte 2 700 sapeurs-pompiers, dont 710 ont reçu une formation spécifique aux feux de forêt, soit « deux fois plus de personnel formé qu'il y a quatre ans », précise le Département.



Entreprises Une rentrée

sous le signe de l'espérance

La 29^e édition de l'Université Hommes-Entreprises, organisée par le CECA les 24 et 25 août au château Smith Haut Lafitte, sur le thème « Résilience et espérance », a accueilli 10 conférenciers. Parmi eux, Hubert Joly, classé parmi les 100 patrons les plus performants au monde selon la *Harvard Business Review*.

Par Nathalie VALLEZ

Cinq conférenciers se sont succédé sur la scène de l'édition 2023 de l'Université Hommes-Entreprises, consacrée au thème « Résilience et espérance », ce jeudi 24 août. Organisé par le CECA, cet événement qui a rassemblé 700 personnes sur 2 jours était orchestré par son directeur Christophe de La Chaise, qui en a profité pour présenter un recueil des interventions marquantes des précédentes universités, sous le titre *Acteurs d'un monde meilleur*.

La matinée a commencé fort avec le philosophe Pascal Bruckner qui a fustigé les discours catastrophistes ambiants. Empruntant cette formule à l'essayiste Jaime Semprun, il a interpellé l'assistance : « Au lieu de s'interroger sur quelle planète nous laisserons à nos enfants, demandons-nous quels enfants nous laisserons à la planète ». Mais comment conjuguer ce discours avec l'urgence écologique qui est indéniable, l'a interrogé le public.



© Alban GILBERT

SONIA
MABROUK

LEÇON DE RÉSILIENCE

À sa suite, c'est une belle leçon de résilience et d'espérance qu'est venue délivrer Dorine Bourneton. Unique rescapée, à 16 ans, d'un accident aérien qui l'a laissée hémiparétique la jeune femme s'est battue « pour reconquérir son identité, et pour qu'elle devienne sa réputation ». Elle a ainsi obtenu son brevet de pilote à 20 ans, est devenue leader de la patrouille aérienne à 27, et première femme handicapée pilote de haute voltige à 40. « L'échec ce n'est pas de tomber, mais c'est de rester là où on est tombé », a-t-elle martelé avant d'embarquer, en image, l'assistance à bord de son avion pour survoler le Bourget. Et de souligner : « La zone d'inconfort, c'est la zone de challenge ».

UNE AFFAIRE DE CŒUR

Qui est ce dirigeant français qui coache des patrons américains et voudrait réinventer le capitalisme ? Hubert Joly est pour le moins atypique. Ancien consultant de McKinsey, puis DG de Havas et dans l'équipe de direction de Vivendi, il a repris et sauvé l'entreprise américaine Best Buy, un mastodonte de la grande distribution high tech, en s'appuyant notamment sur l'aspect humain. En 2012, il accepte de reprendre l'entreprise en grandes difficultés. Sa première décision est pour la moins étonnante : il choisit de passer une semaine dans les magasins du groupe à Saint Cloud dans le Minnesota. C'est là qu'il va définir les fondements de sa philosophie : l'entreprise, une affaire de cœur, qui est également le titre de son livre.

Il délivre ainsi quelques-unes de ses observations : Quel sens donner à sa vie ? Le but premier de l'entreprise n'est pas de faire du profit mais de contribuer au bien commun. Il se demande aussi comment créer une culture d'entreprise : « On peut la changer rapidement », remarque-t-il. Enfin le rôle du leader a changé : il doit être porteur de sens, cultiver authenticité, empathie et humilité.

“ On peut changer rapidement une culture d'entreprise ”

CRÉER DE LA LIBERTÉ DANS UN CADRE

Après quelques semaines d'observation, il prend 3 grandes décisions : investir dans la relation client, dans les magasins, et cultiver les partenariats avec l'ensemble des métiers de la tech. « Le plus important, c'est le comment » affirme-t-il. En écoutant les salariés pour qu'ils ne soient pas de simples exécutants - « Il faut créer de la liberté dans un cadre », estime-t-il - en réduisant les coûts non salariaux, et en créant de l'énergie. Un pari qu'il a gagné puisqu'il a redressé l'entreprise Best Buy et compte parmi les 100 patrons les plus performants au monde selon la revue *Harvard Business Review*.

Ces prises en compte sont indispensables, selon lui pour attirer les jeunes dans l'entreprise alors qu'il met aussi en évidence la contradiction suivante : l'entreprise est l'institution dans laquelle les gens ont le plus confiance, pourtant, plus de 9 salariés sur 10 ne pensent pas que leur entreprise soit un lieu d'épanouissement.

LE SACRÉ DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

Des constats modérés par Sonia Mabrouk, journaliste à CNews, venue parler de l'importance du sacré dans la vie quotidienne et professionnelle. « Je ne suis pas sûre que l'empathie et le rôle de dirigeant s'apprennent », a-t-elle estimé. « Le sacré peut beaucoup apporter, il permet d'identifier, dans la frénésie qui est la nôtre, ce qui mérite d'être préservé. Ce n'est pas un éloge de l'immobilisme mais une invitation à la réflexion : nous avons besoin d'être enracinés. »

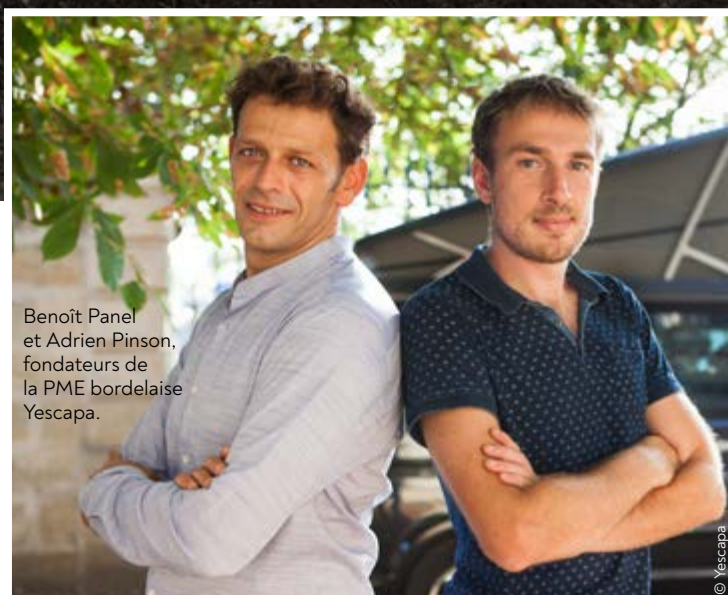
L'université du CECA, réservant toujours des moments de grâce, s'est achevée par un concert dirigé par la chef d'orchestre Mélanie Lévy-Thiébaud, réputée pour avoir décodé la psychologie des orchestres dans leur entité. L'assistance amusée s'est prêtée à l'exercice bon enfant. ■

Yescapa propose un service sécurisé de location de camping-cars, fourgons et vans aménagés.



Bordeaux YESCAPA FUSIONNE AVEC LE NÉERLANDAIS GOBOONY

Fondée en 2012 à Bordeaux par Benoît Panel et Adrien Pinson, la petite plateforme de location de véhicules de loisirs Yescapa est devenue grande. Portée par une croissance organique hors norme (l'essor des voyages en camping-car et en van aidant) et par une stratégie de croissance externe menée tambour battant. Yescapa s'était notamment offert une plateforme concurrente en mars 2019, puis l'Espagnol Aeravan, et enfin son concurrent allemand Share a Camper en 2021. C'est une fusion d'égal à égal qu'ont annoncé, en cette fin août, Yescapa et son homologue néerlandais Goboony. « De cette union va naître la plus grande plateforme de partage de véhicules de loisirs d'Europe et avec près de 30 000 véhicules disponibles, la nouvelle entité va faire son entrée sur le podium des trois plus grandes plateformes mondiales », affirment-elles dans un communiqué. La valeur de la nouvelle entité fusionnée avoisine les 100 millions d'euros. Conjointement, ils proposeront 30 000 véhicules dans plus de 10 000 villes à travers 10 pays européens. Ils compteront 210 salariés



Benoît Panel et Adrien Pinson, fondateurs de la PME bordelaise Yescapa.

issus de 21 nationalités différentes. Une société holding sera la structure dirigeante de Yescapa et de Goboony regroupées. Les 4 cofondateurs, Mark de Vos, Foppe Mijnlief, Benoît Panel et Adrien Pinson seront, dans la nouvelle entité, rejoints par Sergio Branco qui occupera le poste de directeur général du groupe. « La solide expérience de ce dernier en matière de fusions-acquisitions et de stratégie d'entreprise (...) est l'une des clés pour assurer le succès de la nouvelle entité », précise le communiqué. Par ailleurs, Yescapa et Goboony préparent une nouvelle levée de fonds après avoir reçu 7 millions d'euros d'IXO Private et d'autres actionnaires (No Such Ventures et la MAIF Avenir).

L'équipe de la start-up bordelaise Myotact



Bordeaux **SANTÉ : MYOTACT VISE LA COMMERCIALISATION EN 2025**

La start-up, créée en 2022 et accompagnée par Unitec, vient de lancer une campagne de financement participatif sur la plateforme bordelaise Tudigo. Avec un objectif de 650 000 euros d'ici à fin septembre pour ce premier tour de financement, Myotact espère se donner les moyens de lancer la commercialisation de son dispositif début 2025, sur les marchés européen et américain. De quoi permettre à l'entreprise – qui emploie 8 personnes – d'atteindre 6 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2027. La medtech a développé un protocole permettant une rééducation autonome des personnes handicapées. Elle s'adresse particulièrement aux personnes ayant eu un AVC, aux patients amputés, atteints de paralysie cérébrale ou plus largement de spasticité. Le bracelet de Myotact embarque des capteurs d'analyse du mouvement, et il est couplé à une application, motivant la rééducation à travers ses différents jeux et animations d'avatar.



Mérignac **LE FALCON 6X DE DASSAULT PARÉ AU DÉCOLLAGE**

Le jet d'affaires de l'avionneur français a reçu la certification de l'EASA (European Aviation Safety Agency), entraînant celle de la FAA (Federal Aviation Administration) le même jour. Cette certification par les autorités européenne et américaine de l'aviation civile stabilise l'échéancier d'entrée en service du Falcon 6X, dont les premiers exemplaires sont en phase de finition. Une bonne nouvelle pour Dassault puisque cela signe le démarrage de l'exploitation commerciale de son Falcon 6X, assemblé dans son usine girondine. Entre autres innovations, le jet dispose de la cabine la plus spacieuse de sa catégorie ; son intérieur a été récompensé par le Red Dot Award et l'International Yacht & Aviation Award. Il peut voler plus de 12 heures sans escale.



Jérémy Lauilhé **L'esprit landais** **dans un Shaker**

Officiellement sacré Meilleur Ouvrier de France dans la catégorie barman, le 20 juin dernier, le Landais Jérémy Lauilhé a séduit les palais les plus exigeants grâce à ses six cocktails signature. Un artisan des saveurs qui aime repousser les limites de sa discipline pour offrir une expérience unique.

Par Anne TAUTOU

A 35 ans, Jérémy Lauilhé est le huitième barman de France à recevoir le col bleu-blanc-rouge de Meilleur Ouvrier de France, récompensant le travail, la précision et la créativité. « Je suis très heureux, c'est une vraie reconnaissance », commente-t-il à propos de cette victoire qu'il estime collective : « J'ai travaillé avec de nombreuses personnes qui m'ont enrichi et m'ont fait confiance. En fait, c'est surtout une victoire landaise ! »

Avec émotion, il se remémore les étapes de ce parcours intense, dur parfois, qu'il n'aurait pu mener sans l'aide de sa compagne, de sa famille, de ses amis et le soutien de ses anciens professeurs et mentors, Jean-François Chirpaz et Pierre Dupouy. « Pierre a cru en moi plus que de raison, cela m'a beaucoup porté. Quand j'ai appelé Jean-François pour lui annoncer la nouvelle, il était en larmes, tellement fier du chemin parcouru », confie le tenant du titre.

« JE NE LÂCHE JAMAIS, C'EST DANS MA NATURE »

Car ce que beaucoup ignorent, c'est la force de caractère dont il a dû faire preuve durant ses années d'apprentissage. Atteint d'une pathologie rare, le jeune

barman est conscient, plus que quiconque, de la fragilité de la vie. « Je sais d'où je viens et ce que j'ai traversé. Ma pathologie m'a poussé à voir la vie différemment. Depuis, je ne lâche jamais, c'est dans ma nature », affirme-t-il.

De ce mauvais coup du sort, Jérémy a tiré une volonté et une énergie hors norme qui l'incitent à toujours aller de l'avant. Il réalise dès l'adolescence qu'il veut devenir restaurateur, puis barman. Après une scolarité compliquée au collège Jean-Rostand à Tartas (« J'avais de très bonnes notes, mais j'étais dissipé, collé toutes les semaines »), il découvre, grâce à un ami de ses parents, traiteur, le métier de serveur. « Je suis parti avec ma chemise blanche et mon pantalon noir à un extra, en mode qu'est-ce que je vais faire là-bas ? », se souvient-il. Conquis, dès le lendemain, il veut s'inscrire au lycée hôtelier de Biarritz. « Ça bougeait, il y avait du relationnel. J'ai adoré. »

À 14 ans, il rejoint donc l'établissement où enseignent Jean-François Chirpaz et Pierre Dupouy et poursuit ses études jusqu'au BTS hôtellerie restauration, option gestion marketing. Il accomplit son premier stage chez Jean Coussau à Magescq, puis passe par *Le Grand Hôtel* à Saint-Jean-de-Luz. « Toutes ces maisons m'ont beaucoup apporté. Les professeurs décidaient quel



JÉRÉMY
LAULHÉ



© Maeva Pelletier

profil allait dans tel type d'établissement, selon la personnalité et les notes. C'est ainsi que j'ai découvert les adresses haut de gamme », explique-t-il.

BONBUVANT : « SAVOIR MIEUX BOIRE »

Pour sa première expérience professionnelle, il choisit l'hôtel cinq étoiles *Le Sereno* à Saint-Barth. Cinq ans durant lesquels il apprend beaucoup et teste grandeur nature ses tout nouveaux cocktails. À son retour en France et après quelques cours donnés aux élèves du lycée hôtelier de Biarritz, il pose ses shakers à Dax, durant sept ans, au *O'Byron* qui deviendra *Le Mojo Fabrique à cocktails*, dont il prendra la cogérance pendant trois ans avec deux associés. « Notre carte accordait les mets avec les cocktails. Nous avons été référencés dans les 250 meilleurs bars à cocktails de France dans le guide *Mixo 250*. Il franchit ensuite les portes du mythique *Hôtel du Palais* à Biarritz et en devient le chef barman, réalisant « encore un rêve de gosse ». Mais ce travail lui laisse peu de temps pour sa vie de famille et ses deux enfants de cinq et sept ans, alors il reprend vite sa liberté et lance, en 2022, son activité de consulting baptisée Bonbuvant. « Ce nom s'adresse à celles et ceux qui se reconnaissent dans la notion de « savoir mieux boire » : boire en qualité plutôt qu'en quantité.

J'ai écrit un manifeste qui défend l'idée que les spiritueux sont une richesse, celle de l'expérience, du savoir-faire et du patrimoine », dit-il. Son objectif : démocratiser le cocktail pour apporter de l'humilité et des valeurs humaines à son travail. « On ne fait que des cocktails ! »

DES CRÉATIONS AVEC LES PRODUITS DU TERROIR

Originaire de Carcen-Ponson où il a grandi, Jérémy Lauilhé vit désormais à Laluque. Quand il ne travaille pas, il cultive son potager, cuisine (« J'apprends à faire du confit avec la famille pour garder nos savoir-faire ») ou joue au foot trois fois par semaine à Pontonx-sur-l'Adour. Il avoue avoir toujours baigné dans les spiritueux et détenir sa passion pour l'armagnac de son grand-père Jeannot, personnage tutélaire qu'il ne peut évoquer sans que son regard se voile... « Mon grand-père sortait la bouteille tous les dimanches et il me faisait un petit canard. Il m'a transmis la flamme et je lui ai dédié un cocktail « Héritage », lors du concours de Meilleur Ouvrier de France. Je suis convaincu qu'il

“ Les spiritueux sont une richesse, celle de l'expérience, du savoir-faire et du patrimoine ”



Cocktail
« Verger d'automne »

© Quentin Saliner

EN QUELQUES MOTS

Avec qui aimeriez-vous partager un cocktail ?

Mon grand-père.

Un plat :

Le poulet aux oignons de ma grand-mère avec des frites de patates nouvelles.

Un livre :

La Preuve du paradis d'Eben Alexander.

Un film :

Les Petits Mouchoirs de Guillaume Canet.

Un compositeur :

Ludovico Einaudi.

Une devise :

« Ce qui ne tue pas rend plus fort. »



© Maeva Pelletier

Le cocktail « Héritage », à base d'armagnac, dédié à son grand-père

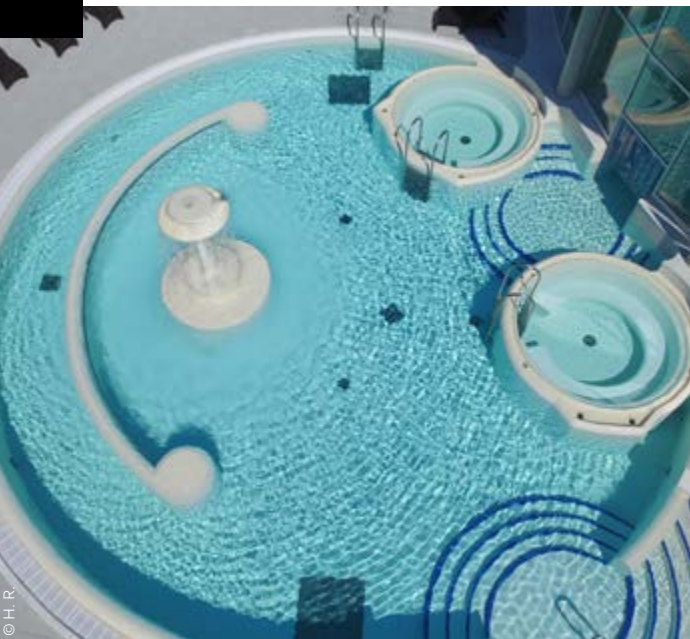


© Quentin Salmer

est toujours là, avec moi. » Et dans les mois à venir, il compte bien apporter son expérience dans la plus vieille eau-de-vie de France pour contribuer à sa connaissance et à son développement.

Profondément attaché à ses racines, le Landais prépare ses créations avec les produits du terroir. « On doit faire vivre une expérience aux gens. Chaque cocktail que je crée a une histoire, une couleur, une humeur, une typicité », développe le barman. « J'y ajoute une démarche écoresponsable, un sourcing des produits et le respect de la saisonnalité. Je ne proposerai jamais un cocktail à la fraise en décembre. »

Avec toujours la même envie de transmettre, il anime aujourd'hui des ateliers pour les particuliers, crée les cartes de cocktails et forme le personnel de l'hôtellerie, de la Villa Mirasol à Mont-de-Marsan au groupe Ginto Hôtels, du Saint-Julien à Biarritz au Grand Hôtel français à Bordeaux. Il attend avec impatience l'ouverture en septembre de la nouvelle formation « mention complémentaire barman », créée par le centre de formation des apprentis en collaboration avec la chambre de métiers et de l'artisanat des Landes et dans laquelle il sera l'un des formateurs. « Cela me tient à cœur de transmettre et de mettre les jeunes dans des conditions de réussite ». Certain d'être né sous une bonne étoile, Jérémy veille déjà à laisser son empreinte lumineuse sur les shakers des générations futures. ■



Colloque **THERMALISME, SPORT ET BIEN-ÊTRE**

La ville de Saint-Paul-lès-Dax organise un colloque, le 12 octobre prochain, sur le thème « thermalisme, sport et bien-être ». L'objectif : valoriser les apports du thermalisme et des stations thermales pour les sportifs de haut niveau, la médecine courante et la médecine de prévention. Trois tables rondes seront proposées : « Thermalisme de demain : nouveaux soins et nouvelle patientèle », « Sport et thermalisme : duo gagnant » et « Médecine thermique : acteur de santé, de prévention et de bien-être ». Sont attendus sportifs de haut niveau, fédérations sportives, chercheurs, médecins du sport, médecins en réadaptation, oncologues, rhumatologues, médecins thermaux, représentants de villes thermales et d'établissements thermaux. L'événement s'inscrit dans un ensemble de manifestations marquant le 40^e anniversaire du thermalisme saint-paulois.

Inscription : www.st-paul-les-dax.fr



Jeux Olympiques **UNE SALLE DE MUSCULATION À CAPBRETON**

Après l'accueil du XV de France, du 6 au 25 août derniers, pour préparer la Coupe du monde de rugby, la ville de Capbreton, labellisée Terre de Jeux 2024, s'apprête à investir dans la construction d'une salle de musculation répondant aux exigences de la haute performance pour recevoir les athlètes des Jeux Olympiques. Le chantier de cette nouvelle infrastructure de 300 m², dessinée par le cabinet Ligne Architecture d'Hossegor, débutera en octobre pour se terminer en février 2024. L'équipement qui, dès la rentrée 2024, sera mis à disposition des scolaires et des clubs locaux, représente un investissement de 771 000 euros, dont 155 000 euros pour les équipements, accompagné à hauteur de 280 000 euros (36 %) par l'Agence nationale du sport, 133 000 euros (17 %) par la région Nouvelle-Aquitaine, 118 000 euros (15 %) par le département des Landes et 86 000 euros (12 %) par la communauté de communes Marenne Adour Côte Sud.

L'unité de production landaise de Materrup



Construction Bas Carbone **MATERRUP S'IMPLANTE EN OCCITANIE**

Dès sa création fin 2018 à Saint-Geours-de-Maremne, la pépite green tech Materrup, spécialisée dans la fabrication du ciment à base d'argile crue qu'elle a breveté, affichait son ambition de multiplier ses « unités de production territoriales résilientes, de la matière première jusqu'à la mise en œuvre sur les chantiers en proximité ». Après l'inauguration de son usine landaise, il y a moins d'un an, l'entreprise annonce l'implantation d'une nouvelle unité de production dotée d'une capacité de production de 60 000 tonnes de ciment MCC1©, à Carbonne, en Haute-Garonne, dans le cadre la co-entreprise Borda Occitanie, créée en mars dernier avec le groupe cimentier isérois Vicat (9 000 collaborateurs et 3,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2022 dont 60 % à l'international). Les partenaires annoncent dans un communiqué projeter la construction de « quatre autres unités de production de ciment bas carbone sur le territoire national ».



Formation **RENFORCER SA COMMUNICATION AVEC SES SALARIÉS**

Pour gagner en sérénité dès la rentrée, le technopôle Domolandes propose aux dirigeants et managers de décrypter les leviers d'une meilleure communication avec ses équipes. Dispensée par Marie Vidal et Christele Pruet (Rev'Elles&Vous), cette formation qui mêle apports théoriques, exercices pratiques et accompagnement individuel, s'appuie sur une cartographie des préférences de comportements des individus, permettant de « mieux connaître et mieux comprendre les membres d'une équipe, d'appréhender les différences de fonctionnement de chacun et les stimuli de stress propres à chacun » afin d'ajuster sa posture de manager en fonction de la singularité de chaque individu.

Deux formats : deux journées, les 28 et 29 septembre + trois rendez-vous de deux heures ou quatre demi-journées, les 20 et 27 octobre et 3 et 10 novembre + trois rendez-vous de deux heures.

Inscription : www.domolandes.fr - Agenda

Lauzun veut racheter le château des ducs



Sur le point d'être vendu par ses propriétaires à un investisseur étranger, le château des ducs de Lauzun a fait l'objet du droit de préemption de la commune qui souhaiterait le racheter afin d'y développer des projets touristiques. Une campagne d'appel aux dons a été lancée.

Par Mathieu
DAL'ZOVO

Dans le nord du Lot-et-Garonne, la torpeur de l'été 2023 a été marquée par une forte mobilisation autour du projet de vente du majestueux château des ducs de Lauzun. C'est en effet au début du mois de juillet que la ville a été informée de la mise en vente de ce château (classé monument historique) par ses propriétaires. Se lançant dans un projet de rachat de la bâtisse, son parc et ses dépendances, la commune a exercé son droit de préemption afin de réunir la somme nécessaire de 2 millions d'euros. Accompagné par l'association « Les Amis du Château » (créée il y a 30 ans lors d'une première tentative de rachat qui avait échoué, elle vient d'être réactivée cet été), le village de 760 habitants a jusqu'au 15 septembre pour récolter la somme demandée pour le rachat de cette bâtisse au potentiel touristique indiscutable.

APPEL AU FINANCEMENT PARTICIPATIF

Forts du soutien financier de la communauté de communes du Pays de Lauzun, les défenseurs du rachat du château peuvent également compter sur l'aide de la ville voisine de Duras (elle aussi propriétaire d'un château très prisé) ou du directeur des arts graphiques du musée du Louvre, Xavier Salmon, fervent admirateur de son architecture. Dans un communiqué au titre sans équivoque, « Rendons le Château de Lauzun (au) Public », l'association précise que si la moitié des 2 millions d'euros nécessaires est à portée de la municipalité, de nombreuses aides complémentaires sont sollicitées (subventions, dons de communes, partenaires, mécénat...). « Dans le montage financier, 5 % de financement participatif est un socle minimal. Tout dépassement sera bienvenu afin de mieux convaincre les différentes institutions sollicitées. Les dons au profit de

“ Si la moitié des 2 millions d'euros nécessaires est à portée de la municipalité, de nombreuses aides complémentaires sont sollicitées ”

notre association ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % du montant versé, dans la limite de 20 % du revenu imposable », indique le communiqué. À ce jour, les promesses de dons s'élèvent déjà à 102 805 euros.

STYLE RENAISSANCE

Demeure du premier duc de Lauzun, Antonin Nompar de Caumont (1632-1723), l'architecture du château est un témoignage de l'époque Renaissance : façade, aile, lucarne, porte centrale et deux cheminées monumentales de style Renaissance italienne en marbre. Classé aux monuments historiques en 1963, il possède également une vaste salle des gardes dotée d'un décor du XVI^e siècle parfaitement conservé. C'est donc dans le but de sauvegarder et d'animer le château que l'association et la ville se battent afin de l'intégrer dans le patrimoine culturel régional : « Rendre public ce monument, rare exemple de la Renaissance avec ses cheminées monumentales, son architecture et son parc, est notre ambition pour en faire un outil de partage des connaissances ». À terme, l'association Les Amis du Château de Lauzun interviendra aux côtés de la Mairie pour offrir et développer les capacités culturelles et touristiques du Pays de Lauzun, en ouvrant le monument au public à l'année (objectif



15 000 visiteurs/an) et en organisant des animations événementielles en lien avec l'histoire riche des ducs de Lauzun. C'est ce que l'on peut lire sur le site Internet de la commune (www.ville-lauzun.fr) où l'on trouve aussi, en page d'accueil, les promesses de dons obtenues.

UN FORT POTENTIEL TOURISTIQUE

Si l'opération de rachat recueille de nombreux soutiens, c'est que le château de Lauzun présente un très fort intérêt touristique. Dans son projet, l'association « Les Amis du

Château » prévoit aussi l'installation d'un musée des Hussards, en lien avec l'association des Anciens Hussards de Lauzun, dont le régiment commandé par Gontaud-Biron, second duc de Lauzun, s'est rendu célèbre lors de la guerre d'indépendance américaine (le pont « Lauzun » en célèbre encore le souvenir à Washington). Dans le projet, une salle du château pourrait ainsi être dédiée aux idées de démocratie et à l'esprit du XVIII^e siècle en retraçant l'articulation historique entre les États-Unis d'Amérique et l'Europe des Lumières. L'association vise notamment l'utilisation de procédés numériques de réalité augmentée, en lien avec la Micro Folie installée à Lauzun en partenariat avec La Villette et le soutien du ministère de la Culture. En plus de fortes retombées sur l'économie locale, un tel projet permettrait au château de Lauzun de compléter un patrimoine départemental déjà bien pourvu avec les châteaux de Duras, Bonaguil et Biron. ■

COUSIN D'HENRI IV

Appelée château des ducs de Lauzun, la bâtisse fut la maison natale et familiale du premier duc de Lauzun, Antonin Nompar de Caumont (1632-1723), qu'il a quittée à 14 ans pour Paris, étant le cadet de la famille. Son titre de départ était marquis de Peguillin (son nom à la Cour jusqu'à ce que Louis XIV le fasse duc en 1692). Son père, Gabriel Nompar de Caumont, était comte de Lauzun, cousin d'Henri de Navarre, devenu Henri IV de France.

Ster'elec, une **SUCCESS** story

À 30 ans, Clément Stervinou a fait sa place dans le milieu de la sécurité avec son entreprise Ster'elec. Parti de rien en 2015, il emploie aujourd'hui 6 salariés et assure la surveillance de Garorock. Rencontre avec un entrepreneur partagé entre technologie et traditions.

Par Jonathan BITEAU

C'est peu de dire que c'est un enfant du pays. Clément Stervinou, la trentaine tout juste passée, a grandi à Varès, commencé sa vie active dans l'entreprise Mours à Tonneins. Il chasse la palombe à Fargues-sur-Ourbise et son parcours rugbystique l'a mené du XV au Queyran au XIII à Tonneins (lire encadré).

ENTREPRENEUR À 22 ANS

Il suffit de discuter avec lui pour se rendre compte qu'il connaît tout le monde et tout le monde connaît Clément Stervinou, ou presque. Ses traits juvéniles posés sur un physique imposant en font un personnage attachant, qui ne pratique pas la langue de bois. À l'origine de la création de son entreprise, un concours de circonstances : « J'avais fait mon apprentissage en plomberie et j'ai ensuite opté pour l'électricité. Quand l'entreprise Mours a été rachetée par Philippe Duplan, j'ai décidé de me lancer dans les alarmes et la vidéosurveillance ». Nous sommes en 2015, Clément a alors 22 ans et il se forme à un nouveau métier : les alarmes et la vidéosurveillance. Au début, il pose un peu de



CLÉMENT
STERVINO
dans son bureau



MONSIEUR SÉCURITÉ DU GAROROCK

Avant de lancer son entreprise, Clément Stervinou était déjà un bénévole du festival marmandais. Depuis 2019, c'est Ster'élec qui s'occupe de la vidéosurveillance avec 75 caméras et de l'électricité sur la plaine de la Filhole. Une prestation à part pour le plus grand événement lot-et-garonnais qui a réuni 155 000 personnes en 2023 : « C'est sûr que c'est une belle reconnaissance. Mais surtout, cela a permis de sécuriser le festival et même si c'est encore perfectible, on est fiers du résultat ».



24
31
33
40
47
Lot-et-Garonne
64
65

matériel de sécurité mais assure surtout des chantiers en électricité générale. Il est seul, travaille beaucoup et « a envie de marcher sur le monde » selon son expression.

LE TOURNANT DES VOISINS VIGILANTS

Nous sommes en 2018 et une vague de cambriolages touche la ville de Tonneins. Un groupe de Voisins Vigilants est alors lancé avec un marché public pour la pose de systèmes d'alarme. Ster'élec remporte le marché pour 180 maisons à sécuriser. Elles seront 280 au final. Clément doit embaucher, le bouche à oreille positif tourne à plein régime. Ils sont aujourd'hui 7, avec lui, au sein de Ster'élec et travaillent de Bordeaux à Agen pour les particuliers comme pour les collectivités. Une réussite qui sera reconnue localement puisqu'il sera sollicité en 2019 pour assurer l'électricité et la vidéosurveillance de Garorock (lire encadré).

L'AVENIR EN QUESTION

Le sujet est devenu un poncif, le recrutement est une problématique majeure : « J'ai jeté l'éponge. On est 7 mais on pourrait être le double. Je préfère refuser des chantiers plutôt que de me mettre en difficulté. Malheureusement, je ne suis pas sûr que les gens se rendent compte de la difficulté de gérer une petite entreprise ». Malgré la volonté naturelle de Clément, il nous confie son inquiétude concernant le contexte économique, voyant les difficultés de paiement des clients se multiplier. Quand on lui demande où il sera dans 10 ans, il ne

sait quoi nous répondre. En revanche, à l'automne, c'est bien à Fargues-sur-Ourbise, dans sa palombière, qu'il sera. Inflation ou pas, certains rituels ne changent pas.

UN CHASSEUR TRADITIONNEL

On peut être à la pointe de la technologie et apprécier les traditions les plus ancestrales. Clément Stervinou en est le parfait exemple puisqu'il possède une palombière à Fargues-sur-Ourbise, dans les Landes de Gascogne. Un endroit où vous ne trouverez pas une cartouche ni le moindre canon de fusil puisqu'il chasse au filet. Une pratique traditionnelle avec relâche des palombes et opérations de baguage : « On devrait davantage communiquer sur cette méthode de chasse. On n'est pas les chasseurs du sketch des Inconnus. Ceux qui remplissent leurs congélateurs avec des oiseaux et les prennent en photos font du mal à la chasse. Il faut avouer que les écologistes n'ont pas tort sur tout ! ». Un discours apaisé pour un lieu où la convivialité est de mise. Les équipes de Vivendi y ont d'ailleurs réalisé leur séminaire de préparation de Garorock 2023 au printemps dernier. ■

RUGBY À XIII OU À XV ?

Il suffit d'entrer dans le bureau de Clément et de voir accrochés les maillots de ses deux clubs de cœur pour comprendre la problématique. Pour un joueur comme lui qui a oscillé entre rugby à XIII et rugby à XV, la question est sensible, quel sport préfère-t-il ? « Les deux ont des caractéristiques différentes, on ne peut pas comparer. Il n'y en a pas un plus dur que l'autre. On a le droit d'aimer les deux ! », conclut celui qui, après avoir été formé à XV au Racing Club Queyrannais, a fait les belles heures des Phoenix de Tonneins XIII. Cette année, ce sera encore au XIII à Clairac que Clément s'adonnera.

“ Je ne suis pas sûr que les gens se rendent compte de la difficulté de gérer une petite entreprise ”

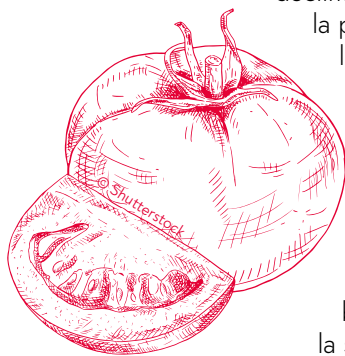


Lot-et-Garonne DES MOYENS POUR LUTTER CONTRE LES FEUX DE FORÊT

Candidat déchu pour l'accueil d'une quatrième base militaire de secours et de lutte contre les incendies, qui se fera à Libourne, le Lot-et-Garonne va toutefois bénéficier d'une enveloppe de 1,35 million d'euros supplémentaires alloués à la lutte contre les feux de forêt ce qui permettra l'achat de 9 véhicules de lutte contre les feux de forêt. Cette aide intervient dans le cadre d'un fonds de 150 millions d'euros débloqués par le président Macron pour l'acquisition de moyens de lutte contre les feux de forêt ou de détection des départs de feu. Tous les départements qui ont souhaité réaliser un effort d'investissement vont pouvoir bénéficier d'un taux d'aide de minimum 50 % des investissements.

Marmande LA TOMATE TRANSFORMÉE DANS TOUS SES ÉTATS

Comme chaque année, le légume-fruit préféré des Français se retrouve sur les étals jusqu'à octobre. En version sucrée ou salée, les recettes estivales sont multiples et se renouvellent pour les apéritifs gourmands avec, cette année, le lancement d'une sauce salsa à la tomate de Marmande et au piment d'Espelette de Lucien Georgelin et un pur jus à la tomate de Marmande salé d'O'Natur. La sauce salsa du célèbre confiturier est une sauce mexicaine qui se décline en 3 gammes, de la plus douce à la plus pimentée. Quant au pur jus à la tomate de Marmande salé d'O'Natur, il est disponible en bouteille en verre recyclable pour l'apéritif ou pour accompagner les recettes estivales. En ce qui concerne les tomates de Marmande destinées à la transformation, environ 30 % de la production est en agriculture biologique aujourd'hui. Du pur jus à la sauce tomate en passant par la soupe à la tomate de Marmande, les variétés qui composent ces produits transformés sont sélectionnées selon les critères suivants : qualités organoleptiques, fermeté, couleur, tenue au champ et taux de sucre.



Le séminaire de
Carrément Fleurs à
Monbazillac



Agen À LA DÉCOUVERTE DU CFA DE DEMAIN

Plus ancien centre de formation et d'apprentissage (CFA) de France, le CFA La Palme est engagé dans un vaste projet de réhabilitation et d'extension, porté par la Chambre de Métiers de Nouvelle-Aquitaine, avec le soutien du Conseil régional, de l'Agglomération d'Agen, du Conseil départemental et l'État. Par ailleurs, l'Association Nationale pour la Formation Automobile (ANFA) apporte sa contribution aux investissements d'équipements. Le nouveau site de formation sera livré en 2025 et proposera à l'ensemble des publics en formation des espaces modernes et des équipements techniques de qualité. Le coût total de l'opération (construction et équipement) s'élève à un peu plus de 18 millions d'euros. À ce titre, Gérard Gomez, Président de la CMA Nouvelle-Aquitaine et Jean-François Blanchet, Président de la CMA Lot-et-Garonne, organisaient une visite de chantier le mardi 5 septembre à 10 h 30 en présence des partenaires du projet.



Agen DU NOUVEAU CHEZ CARRÉMENT FLEURS

Du 18 au 20 juin, s'est tenu le onzième séminaire Carrément Fleurs, l'un des réseaux leaders de fleurs coupées et de compositions florales en France, et dont le siège est à Agen. Cette rencontre fut l'occasion de lancer la nouvelle carte de fidélité digitalisée du réseau. Co-conçu avec un groupe de franchisés du réseau, le nouveau système de fidélité Carrément Fleurs vise à optimiser l'expérience client et à faire profiter davantage des atouts de l'enseigne avec de nouvelles offres pensées spécialement pour les clients. Cet espace fidélité, accessible directement sur son téléphone, sera déployé prochainement sur l'ensemble du réseau. De plus, l'enseigne a choisi d'adopter, cette année, des emballages plus pratiques pour ses produits, gages d'un gain de temps appréciable pour le franchisé et ses fleuristes, tout en offrant une qualité de service pour le client. Le dynamisme de l'enseigne est porté par une actualité très riche : lancement d'une collection et d'une offre promotionnelle estivale avec toutes les fleurs des étalages à 3 €, des petits prix sur les plantes vertes fin août/début septembre afin de fleurir son intérieur ou son bureau à la rentrée et une opération caritative pour Octobre rose à suivre.

Lot-et-Garonne UN NOUVEAU CERCLE POUR LES ENTREPRENEURES

Février 2021, le cercle Bouge ta Boîte - Agen est lancé officiellement après 3 mois de rencontres entre entrepreneures avec le même désir de collaborer dans leur business. Magalie Nay, conseillère financière Euryale, devient membre du cercle pendant 1 an avec l'envie de créer un groupe d'entrepreneures qui se soutiennent dans leur business et s'enrichissent des connaissances de chacune. Le réseau Bouge ta Boîte, fondé et présidé par Marie Eloy, a décidé d'aller encore plus loin dans ses offres aux dirigeantes en créant les cercles départementaux. En tant que Bougeuse, Magalie Nay a été immédiatement séduite par cette opportunité et a aussitôt accepté de devenir animatrice, ou « boosteuse », du cercle départemental lot-et-garonnais. Le mardi 12 septembre aura donc lieu le 1^{er} Cercle départemental du Lot-et-Garonne, à Bourran Que l'on soit déjà membre ou non, chaque dirigeante peut s'inscrire au cercle départemental.





Cave de Gan en **Des touristes** **Jurançon**

Selon l'observatoire Entreprise et Découverte, la Cave de Gan est l'entreprise la plus visitée de la région Nouvelle-Aquitaine. La stratégie œnotouristique mise en place par la coopérative, premier producteur de vin de Jurançon et de Béarn, continue de porter ses fruits.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

Il y a eu 213 000 visiteurs l'an dernier, selon l'observatoire Entreprise et Découverte, environ 270 000 selon la Cave de Gan : si les chiffres diffèrent de quelques milliers, ils n'en sont pas moins représentatifs de cette volonté défendue par l'entreprise béarnaise d'ouvrir ses portes gratuitement au public durant toute l'année. Découverte des pressoirs et des cuves de fermentation, visite du chai de vieillissement semi-enterré, balades dans les vignes, dégustation de vins... : la formule plaît, visiblement, plaçant la Cave de Gan parmi les entreprises les plus visitées de France. Depuis la coopérative, à l'entrée du village, son directeur, François Ruhlmann, se réjouit de constater que ce positionnement de longue date en faveur de l'œnotourisme s'avère payant et pérenne.

10 000 PERSONNES LORS DES PORTES-OUVERTES

D'autant plus que cette stratégie, réfléchie, se trouve confortée par le succès des portes-ouvertes : ce rendez-vous estival incontournable organisé sur deux journées a accueilli environ 4 000 personnes le 13 juillet, et près de 6 000, le 14 août. Des visiteurs de tous horizons, aussi bien Béarnais qu'Espagnols, invités à découvrir une entreprise septuagénaire devenue, au fil des ans, indissociable de son territoire. Petit train, dégustation, balade

“ La vente directe concerne 20 % du chiffre d'affaires de la Cave de Gan ”



© Cyril Garrabos



FRANÇOIS RHULMANN

directeur de
la Cave de Gan.

UNE CROISSANCE « SUR LE LONG TERME »

Si la vente directe concerne seulement 20 % du chiffre d'affaires de la Cave de Gan, François Ruhlmann précise : « Cela représente peu en termes de proportion mais beaucoup en termes d'équilibre. C'est une partie significative de notre activité ». D'où la nécessité de continuer à développer la proposition à destination du grand public, axe de développement privilégié par l'entreprise pour les années à venir, mais pas seulement. Aujourd'hui, la Cave de Gan a également pour objectif de poursuivre sa croissance selon son directeur, « grâce à une stratégie sur le long terme, parce que nous ne sommes pas des sprinters ». La coopérative, dont le chiffre d'affaires a progressé de plus de 60 % en 15 ans, est en bonne santé malgré « quatre années complexes » dues à la crise sanitaire.

DES VINS « SÉDUISANTS »

« Ce qui nous a permis de franchir le Covid, c'est notre gestion en bon père de famille. Le modèle coopératif est résilient, basé sur le bon sens paysan. Nous n'avons pas monté les prix, même au plus fort de la tempête. Nous avons été pragmatiques et transparents, et cela a été bien perçu », remarque François Ruhlmann. Les bouteilles de vins de Jurançon et de Béarn produits par la Cave de Gan sont et resteront accessibles, en termes de prix comme de goût, « grâce à un modèle économique qui le permet ». Un positionnement assumé au service de « vins séduisants » selon les mots du directeur du site, issus d'un « cépage atypique » et porteur d'une « vraie identité ». ■

LE BOOM DU JURANÇON SEC ?

On l'entend de plus en plus, dans les médias, chez les cavistes ou les restaurateurs... : le jurançon sec serait en train de détrôner le jurançon doux dans le cœur des consommateurs.

François Ruhlmann tempère : « Il est vrai que le jurançon sec se fait connaître et gagne des parts de marché, notamment parce que l'appellation s'ouvre à l'export. Malgré tout, ce développement n'est pas au détriment du doux, qui n'est pas en perte de vitesse ». À la Cave de Gan, le jurançon doux est toujours le produit phare : il représente les ¾ des ventes de jurançon.

en poney, vol captif en montgolfière... : la Cave de Gan voit à chaque fois les choses en grand. « Nous souhaitons un moment convivial, accessible, dans une logique de gratuité la plus totale », précise François Ruhlmann. « Si cette journée se transforme en achat pour le visiteur, tant mieux pour nous évidemment. Malgré tout, ce que nous cherchons avant tout, c'est à travailler sur notre image, à mettre en avant nos produits et nos savoir-faire : ceux des 300 viticulteurs et des 100 salariés qui représentent la Cave. »

LA CAVE DE GAN EN CHIFFRES

25 M€ TTC de chiffre d'affaires

300 viticulteurs coopérateurs

100 salariés

950 hectares de vignes exploités,
en appellation Jurançon et Béarn

5 millions de bouteilles produites
chaque année (soit en moyenne

20 000 bouteilles par producteur)

10 % des ventes à l'export,
majoritairement en Italie, Allemagne,
Belgique et Royaume-Uni

Les 10 ans d'Home Move

Mobilité
professionnelle

Home Move, agence de relocation basée en Béarn, fête ses 10 ans. L'occasion pour Sophie Chassery, sa fondatrice et également présidente du Syndicat National des Professionnels de la Relocation et de la Mobilité, d'évoquer une profession souvent méconnue.

Par Eustelle
LOUSTALET-TURON

**SOPHIE
CHASSERY**
fondatrice
de Home Move

Un changement de vie professionnelle, qu'il soit consécutif à une mutation ou à un recrutement, implique, sinon un grand bouleversement, une réelle organisation pour un salarié. La recherche d'un logement, le déménagement, l'accompagnement du conjoint ou encore tous les à-côtés liés à l'administration, depuis l'inscription des enfants à l'école jusqu'à la souscription d'un contrat d'électricité, nécessitent d'être en effet un tant soit peu réactif et disponible. Une charge mentale conséquente que Sophie Chassery, fondatrice de l'agence de relocation Home Move, se propose d'assumer en accompagnant la mobilité professionnelle des salariés. Un métier de niche qui représente malgré tout environ 1 000 emplois en France selon cette Béarnaise d'adoption, présidente du Syndicat National des Professionnels de la Relocation et de la Mobilité (SNPRM).

700 FAMILLES ACCOMPAGNÉES

Sollicitée par les entreprises, à l'image d'Euralis, Teréga ou encore Safran, Sophie Chassery a assisté plus de 700 familles depuis la créa-

tion de son agence, il y a 10 ans. Conscients de la plus-value d'un tel service, les services RH lui font confiance pour prendre leurs salariés sous son aile. « L'entreprise montre qu'elle se préoccupe du bien-être de ces derniers et, dans le même temps, se donne les moyens pour qu'ils soient le plus rapidement opérationnels sur site. De l'autre côté, je facilite la vie des personnes mutées ou embauchées, notamment dans un contexte de marché immobilier tendu. C'est un cercle vertueux pour tout le monde », remarque la dynamique quadragénaire.

UN SERVICE SUR-MESURE

Concernant le logement, la « spécialité » de Sophie Chassery, cette dernière se met en quête de répondre aux besoins précis des salariés : grâce notamment à un questionnaire poussé et de nombreux échanges, elle sait exactement quels biens proposer pour être efficace. « Je ne me substitue pas aux agences immobilières », précise-t-elle par ailleurs. « Au contraire, nous travaillons ensemble. Elles savent que je leur soumetts des dossiers carrés et connaissent ma manière de procéder. » Seule à mener sa barque, Sophie Chassery n'œuvre pour

LE CONJOINT ACCOMPAGNÉ

L'une des missions de Sophie Chassery est l'accompagnement des conjoints. « Pour l'entreprise, accompagner un conjoint, surtout lors d'un recrutement, c'est s'assurer que la famille va rester », précise-t-elle. « Lors d'un déménagement, la personne qui a le plus de mal à s'adapter à sa nouvelle vie, c'est le conjoint. » Dans ce contexte, la fondatrice de Home Move se pose comme « pourvoyeuse d'opportunités », en amenant le conjoint à réfléchir à son avenir professionnel ou en le mettant en relation avec des personnes de son réseau cherchant à recruter.

autant pas seule. Elle s'est entourée d'un réseau d'experts pour mener à bien ses missions en perpétuelle évolution, alors que son métier s'est par ailleurs transformé au fil des années.

ADAPTABILITÉ ET EMPATHIE

« Depuis cet été particulièrement, nous avons réalisé à quel point nous sommes soumis à la géopolitique, avec la fermeture des frontières et les difficultés d'obtention de visas pour les expats, ainsi qu'au marché de l'emploi et au marché de l'immobilier. Par ailleurs, il y a un effet rémanent post covid, avec un creux dans les mutations », remarque-t-elle. « S'adapter est le maître mot de ce métier, avec l'empathie. Si on n'a pas ces deux qualités, il faut en changer ! » En ce qui la concerne, Sophie Chassery dit s'y retrouver à 100 %, animée par une intention première : « Je veux m'occuper de gens alors qu'ils vivent une partie stressante de leur vie ». ■

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE MALMENÉ

Le 30 juin dernier, la subvention Mobili-Pass, versée depuis 20 ans aux professionnels de la relocation par Action Logement pour accompagner les salariés en mobilité, a été supprimée. Certaines agences ayant uniquement tablé sur cette aide ont dès lors vu leur modèle économique s'effondrer. Sophie Chassery, en sa qualité de présidente du SNPRM, souhaite que soit développé un nouvel outil. « Soit Action Logement met en place une enveloppe cette fois-ci directement versée aux entreprises, qui sont par ailleurs obligées de cofinancer au 1 % logement », soumet-elle. « Ou bien, ce que nous proposons aux politiques, c'est que nos prestations puissent devenir déductibles des cotisations des entreprises au 1 % logement. » En attendant que les choses avancent, Sophie Chassery espère que les entreprises seront de plus en plus nombreuses à prendre conscience de l'intérêt de débloquer un budget sur fonds propres pour accompagner à la mobilité de leurs salariés.



© Cyril Garrabos

Pau PAU PARI LES VILLES UNIVERSITAIRES LES MOINS CHÈRES

La ville de Pau se situe à la 3^e place des villes les moins chères pour poursuivre ses études, selon le classement de l'Union Nationale des étudiants de France (UNEF) sur le coût de la vie au sein des villes universitaires. Pour établir son classement, l'UNEF se base sur plusieurs critères : le coût des transports, de la vie quotidienne et du loyer. Pau fait partie des deux seules villes qui conservent le même loyer moyen sur un an. Il est de 381 euros par mois pour un appartement étudiant, bien en dessous de la moyenne nationale de 570 euros. Les tarifs des transports à Pau n'ont pas augmenté se situant toujours à 139 euros par an pour se déplacer. Concernant le coût de la vie, l'UNEF note que, à Pau, il faut compter 1 036 euros pour vivre, soit une augmentation de 5,09 % sur un an (contre 1 500 euros pour Paris). Ce classement de l'UNEF intervient après celui de *L'Etudiant*, qui distingue Pau comme « Meilleure ville moyenne pour les étudiants », et le palmarès du *Figaro* qui, en juin, nommait Pau à la première place des villes étudiantes dans la catégorie « ville moyenne ».

Lons UN SALON DE L'EMPLOI CHEZ METRO

Fort du succès de la première édition, Metro France, en lien avec l'UMIH et le GHR, réitère l'opération Place à l'emploi. Pendant une demi-journée, le lundi 11 septembre de 15 h à 18 h, les Halles Metro de Lons et ses partenaires Pôle Emploi et le GNI accueilleront ce salon de l'emploi pour permettre aux restaurateurs de recruter des candidats sur différents postes. Quelques 35 candidats, sélectionnés par Pôle emploi et Cap Emploi, viendront rencontrer des restaurateurs recruteurs. Les postes de cuisinier, chef de rangs, second de cuisine, employé polyvalent en salle et cuisine, commis de cuisine, limonadier, maître d'hôtel et chef de partie font notamment partie des métiers particulièrement en tension. En 2022, l'initiative Place à l'Emploi a permis de proposer 3 484 offres d'emplois dans toute la France.



© D.R.

METRO

GNI





Adour RÉSEAU ENTREPRENDRE ADOUR FÊTE SES 20 ANS

Réseau Entreprendre Adour organise une soirée ouverte à tous pour célébrer ses 20 années d'existence. L'association, qui depuis sa création a accompagné 365 entreprises et permis la création ou la sauvegarde de 3 200 emplois, donne rendez-vous le jeudi 21 septembre dès 18 h 30, à la salle de spectacle *Le Foirail*, à Pau. Cet événement nommé « 2043 » débutera avec une restitution du travail de 30 entrepreneurs et entrepreneuses lauréates. Ces témoignages seront suivis, à 19 h 45, d'une conférence de Fabienne Goux-Baudiment : cette prospectiviste, conférencière et directrice de proGective, abordera le thème « Entreprise, valeurs, vision : 20 ans à inventer ? ». La soirée se clôturera avec un cocktail « dynamique en 3 mouvements ».

Inscription obligatoire via la page LinkedIn de l'association @Réseau Entreprendre Adour

STARTUP Challenge BY HÉLIOPARC

28 SEPT. / 18H00 PALAIS BEAUMONT
CONCOURS DE PITCH
19H30 KEYNOTE
20H30 COCKTAIL

HÉLIOPARC TECHNOPOLE

© D. R.

Business Gascogne In Et ensemble | LE VILAGE | Technoparc | ENEDIS | PAU RESEARCH INNOVATION | CC-PAU BÉARN | Université de Pau et des Pays de l'Adour

Pau

LE « STARTUP CHALLENGE BY HÉLIOPARC » REVIENT

Le jeudi 28 septembre, au Palais Beaumont à Pau, la technopole Hélioparc organise son Startup Challenge. Cet événement, devenu au fil du temps un rendez-vous incontournable rassemblant start-ups, investisseurs, grandes entreprises, institutionnels, presse locale et régionale, est l'occasion pour ces derniers comme pour le grand public de découvrir les pépites du territoire. Le soirée débutera à 18 h : 12 startups Hélioparc monteront sur scène pour pitcher en 3 minutes leur projet ou activité. Le public sélectionnera la meilleure start-up de cette nouvelle édition. À 19 h 30 aura lieu une keynote sur le développement personnel, qui s'annonce « déroutante » selon l'équipe d'Hélioparc. Elle sera suivie, à 20 h 30, d'un cocktail. Cet événement gratuit est ouvert à tous, sur inscription (lien à retrouver sur la page LinkedIn Technopole Hélioparc – Pau).



© TC Basquais

Urrugne POPCONNECT PUBLIE SA NOTE DE CONJONCTURE

Marque de la société Poplidays (groupe Hetzi) implantée à Urrugne, Popconnect est un outil de diffusion de biens en location saisonnière sur des plateformes comme Booking, Airbnb ou Abritel. Travaillant pour 640 agences immobilières et conciergeries en France et en Espagne, Popconnect s'affiche comme « leader de la commercialisation des locations de vacances pour les professionnels ». Le 29 août dernier, Popconnect a publié les résultats d'une étude réalisée sur 1 122 stations françaises pour un total de 457 agences partenaires et 38 664 biens disponibles. Portant sur le marché français de la location saisonnière, l'étude indique que la Nouvelle-Aquitaine a été moins plébiscitée qu'en 2022, que le Pays basque et les Landes ont connu une baisse de leur nombre de séjours effectués, que le massif montagneux des Pyrénées-Atlantiques a attiré encore plus de voyageurs (+ 40 %) qu'en 2022. Publiée sur le site web de Popconnect, cette note de conjoncture propose de nombreux indicateurs nationaux et annonce un beau mois de septembre avec 19 % de séjours en plus comparé à 2022.



Wagon Lohr

© Lohr

Mouguerre DÉBUT DES TRAVAUX DE LA LIAISON CHERBOURG/ MOUGUERRE

La première pierre du terminal multimodal du port de Cherbourg a été officiellement posée le 29 août. D'un montant de 17 millions d'euros, l'investissement vise la mise en place d'une autoroute ferroviaire entre le port de Cherbourg-en-Cotentin et le centre européen de fret de Mouguerre, près de Bayonne. À partir de septembre 2024, Brittany Ferries reliera l'Espagne, la Grande-Bretagne et l'Irlande via le réseau ferroviaire français. L'autoroute ferroviaire Cherbourg-Mouguerre représente un trajet de 920 km qui permettra la circulation de trains de 750 mètres de long dont la rame comportera 21 wagons (fournis par le Français Lohr) transportant 42 semi-remorques. Brittany Ferries ambitionne ainsi de réduire d'environ 25 000 unités par an le nombre de poids lourds en transit sur les routes françaises.

Anglet LG GROUPE S'IMPLANTE SUR LA CÔTE BASQUE

Ouverte depuis le début du mois de juillet dans un local de 360 m² à Anglet, la concession « LG Biarritz » a été inaugurée fin août. Lancé par Ludovic Garcia en 1989 avec l'ouverture d'une concession Chrysler à Perpignan, LG Groupe commercialise des véhicules particuliers, utilitaires, et industriels (Mercedes-Benz, Smart, Jeep, Fuso, Ineos Grenadier, MG Motor, Mitsubishi) ainsi que des motos (Indian Motorcycle et Yamaha). En pleine expansion, la société compte plus d'une vingtaine de points de ventes en France et en Espagne. À Anglet LG Groupe a ouvert un atelier de réparation dédié à la marque de véhicules tout-terrain Ineos Grenadier ainsi qu'un centre d'occasion dédié à toutes les marques.



Cambo-les-Bains DÉFILÉ DE MODE POUR LES 10 ANS DE FASHION TAKOIN

Créée par Corinne Aguerre, la boutique de prêt-à-porter Fashion Takoin a organisé un défilé de mode le 19 août dernier avec plus d'une centaine d'invités. Les 24 m² de la boutique étant trop réduits, ce petit événement s'est finalement tenu dans le bar H2Bière également implanté à Cambo-les-Bains. 47 tenues ont été présentées avec des marques aussi bien locales qu'internationales. L'une des originalités de ce défilé a été l'équipe de mannequins composée de huit clientes et de trois clients aux morphologies et âges différents. À noter le partenariat avec la boutique Tikia Chaussures de Cambo-les-Bains, l'atelier Karine Kouture de Jatxou et la Poterie Goicoechea d'Ossès qui ont contribué à la réussite de ce premier défilé de mode.

Vitesse supérieure pour Keematic

La start-up qui développe des outils de gestion pour les flottes de véhicules s'installe à Ibos et continue d'enrichir son concept grâce à des boîtiers et une application.

Par Hermance HITTE

La phase start étant déjà bien amorcée, l'heure est venue pour Keematic d'amorcer celle du up : avec son installation dans des nouveaux locaux, c'est désormais chose faite. L'entreprise de Stéphane Cuiet a pris son envol et a enfin son propre espace au Lien, à Ibos, après une longue période au sein de la pépinière Bic Crescendo. Créée en 2018, elle affiche aujourd'hui un staff de sept salariés auxquels s'ajoutent de nombreux prestataires mobilisés suivant les besoins. Tous font vivre une des start-ups les plus innovantes des Hautes-Pyrénées qui propose des outils de gestion de flottes de véhicules, embarqués ou non. Commencé avec la boîte à clés intelligente, un énorme chemin a été parcouru, pavé de solutions toujours plus pertinentes qui séduisent aujourd'hui les entreprises et les collectivités.

OPTIMISER LA FLOTTE

Souvent gérés au feeling, les véhicules de service peuvent s'avérer un vrai casse-tête pour les sociétés et devenir, *in fine*, un gouffre économique. Entretien irrégulier, réparations tardives donc plus importantes, planning aléatoire, confusion entre voiture de service et de fonction, le circuit automobile est fait de rouages qui se grippent naturellement. Autant de constats qui ont amené les ingénieurs de Keematic à mettre au point un véritable facilitateur du quotidien qui s'attelle à



© Lilian Carabet

l'ensemble de ces points : « Ces véhicules, il faut apprendre à les gérer autrement et c'est la base de notre outil hyper complet pensé pour optimiser la flotte ».

MIEUX GÉRER LES VÉHICULES PARTAGÉS

Et afin d'agir au mieux, le combo matériel/application donne une vue à 360 ° sur le parc automobile. Pour les pionniers de la gestion intelligente et connectée des clés, celle des véhicules était la suite logique. De la réservation avec distribution automatique des clés au suivi des usages, c'est un service entièrement automatisé qui a été mis au point avec, toujours, une réelle autonomie de gestion pour les usagers. Un point primordial selon Marine Cuiet, responsable RSE et juridique de Keematic : « Dans le cas des véhicules partagés, les administrateurs donnent les droits

ure

KEEMATIC

© Lilian Cazabet

© Lilian Cazabet



d'accès via l'application. Le système détermine celui qui est le mieux adapté au trajet, les plages horaires sont gérées et les usagers font eux-mêmes leur réservation ».

ÉCONOMIES ET ÉCOLOGIE

Cette approche d'une meilleure gestion de flotte des véhicules n'est pas sans impact sur les économies de carburant pour les entreprises mais

elle joue également sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et Stéphane Cuiet y tenait. Avec la loi d'orientation des mobilités et les changements qu'elles imposera aux entreprises et aux collectivités, la start-up s'attaque à un enjeu crucial de l'avenir : « C'est dès aujourd'hui qu'il faut déterminer quel véhicule est susceptible de passer en électrique », ajoute Marine Cuiet. En analysant les usages réels et les trajets, Keematic permet de déterminer ceux qui pourront l'être ou encore ceux qui peuvent basculer en voiture partagée voire être supprimés.

1,2 MILLION D'EUROS POUR LA R & D

En facilitant l'organisation et en ayant un impact économique mais aussi écologique, Keematic s'est

“ Commencé avec la boîte à clés intelligente, un énorme chemin a été parcouru, pavé de solutions toujours plus pertinentes qui séduisent aujourd'hui les entreprises et les collectivités. ”

attaqué à toutes les facettes liées au parc automobile. Collectivités telles que les mairies et les Départements, Chambre des métiers, groupes, laboratoires : sur toute la France, les clients sont de plus en plus nombreux à être réceptifs à ces solutions. Pour les équipes d'Ibos, concentrées jusqu'à présent sur la mise au point des outils, le schéma de commercialisation commence à porter ses fruits même s'il est amené à évoluer, comme l'explique son fondateur : « La R & D s'élève à 1,2 million d'euros, ce n'est pas rien ». L'heure est à l'essor et Keematic se positionne sur de nombreux appels d'offres mais aussi sur un marché espagnol qui commence à s'ouvrir.

APPELS D'OFFRES AU PLANNING

Un espoir majeur est fondé sur un partenariat qui pourrait bien être signé dans les prochaines semaines avec une grosse start-up du Sud de la France par qui l'entreprise des Hautes-Pyrénées a été approchée pour amener sa maîtrise technique : « Les négociations sont en cours, c'est l'appel d'offre de la décennie pour nous, le niveau serait européen », souligne Stéphane Cuiet qui préfère attendre l'issue avant d'en dire plus. Ce chef d'entreprise à la tête de stations de nettoyage en a eu un jour marre de ne jamais savoir où et à qui étaient les clés des différents véhicules. Il s'est apporté lui-même la solution et c'est comme ça que l'aventure est née : « Je ne trouvais pas ce dont j'avais besoin, j'ai eu la chance de rencontrer notre ingénieur, Angelo Delefontrie, qui était alors jeune technophile... Il a quitté la société où il travaillait pour se lancer avec Keematic. On est partis de « Qui a la clé » pour créer l'armoire à clés intelligente, ensuite on nous a demandé des logiciels, de plus en plus complets. Lorsqu'on les a mis au point, on nous a dit « ça serait bien de savoir ce que fait la voiture pendant ce temps-là... Et on en est là ». Avec trois modèles de boîtiers différents, dont Keebus, le plus vendu, la question en a soulevé bien d'autres et Keematic s'est donné la mission de répondre à toutes. ■

24
31
33
40
47
64

65
Hautes
Pyrénées

Occitanie

MONTANTS DES LEVÉES DE FONDS EN BAISSÉ DE 16 %

Baromètre qui détaille les tendances d'investissement en capital-risque dans les entreprises innovantes, le rapport d'In Extenso Innovation Croissance, ESSEC Business School et France Angels met en avant un recul des levées de fonds de 50 % en France pour le premier semestre 2023. Avec 125 millions d'euros levés, l'Occitanie se classe en 5^e position en termes de montants levés et de nombre d'opérations, derrière la Nouvelle-Aquitaine et ses 172 millions d'euros. L'Île-de-France se cantonne en tête avec 3 milliards d'euros soit 69 % du total français. Dans la région, c'est la Haute-Garonne qui est leader avec 82 millions d'euros levés notamment par des sociétés comme Ascendance Flight Technologies et ses 21 millions d'euros ou encore Eyclights et ses 20 millions d'euros. Des entreprises exceptionnelles sachant que la moyenne des opérations s'élève en Occitanie à 6,6 millions d'euros. Des montants en baisse de 16 % par rapport à l'an passé.



La levée de fonds réalisée par Ascendance Flight Technologies a permis de faire voler le prototype de son premier avion.

© Ascendance Flight Technologies

Hautes-Pyrénées

FEUX DE FÔRET : UNE SUBVENTION SUPPLEMENTAIRE DE 1,12 M€

Pour faire face aux conséquences du changement climatique et à l'évolution des feux de forêts, l'État avait en 2022 mis à disposition des services d'incendie et de secours 150 millions d'euros dans le cadre des pactes capacitaires. Avec ce fond de soutien, ce sont plus de 1 100 véhicules de lutte contre les feux qui seront acquis au plan national. Suite à la procédure de concertation de l'ensemble des présidents de départements, tous les départements qui ont souhaité réaliser un effort d'investissement vont pouvoir bénéficier d'un taux d'aide de minimum 50 % des investissements. Dans les Hautes-Pyrénées, au regard des investissements demandés, une subvention de 1 112 500 € a été attribuée au service départemental d'incendie et de secours ce qui permettra l'achat de 8 véhicules de lutte contre les feux de forêt.

Mélina ROTH, directrice du Parc National des Pyrénées, Philippe LAROSE, de l'Esat des 7 vallées et les hôtes auprès de Fabien LELEU, sous-préfet, et du maire d'Arrens-Marsous Jean-Pierre CAZAUX.

© C. Bapst - Parc National des Pyrénées



Val d'Azun LE PARC NATIONAL MISE SUR L'INCLUSION

Aussi intimiste que tourné vers l'autre, le Val d'Azun regorge d'acteurs pour qui l'inclusion se vit au quotidien. Joyau de cette vallée emblématique du département, le parc national des Pyrénées affiche la même volonté et, à l'instar de ses nombreux équipements et hébergements adaptés aux personnes en situation de handicap, il a souhaité aller plus loin en s'engageant dans l'insertion professionnelle. Durant tout l'été et sept jours sur sept, six personnes en situation de handicap ont ainsi accueilli les visiteurs au point d'information du Pla d'Adet. Encadrés par des professionnels de l'Esat des 7 Vallées, ils démontrent que besoins spécifiques et inclusion sont parfaitement compatibles en assurant leur mission en binôme. Un projet innovant dans lequel Philippe Larose, directeur du pôle adulte de l'Esat des 7 Vallées, voit « une opportunité de développer une activité liée au tourisme fondée sur le principe de solidarité et d'utilité sociale ».



EMMANUEL
bénévole à l'Adie

Occitanie ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRENEURS : L'ADIE RECRUTE 30 BÉNÉVOLES

En 2022, l'ADIE a permis d'accompagner près de 1 300 entrepreneurs en Occitanie et, dans cette action, les bénévoles ont un rôle primordial. Du 11 au 18 septembre, l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique lance une grande campagne d'information et de recrutement pour tous ceux qui souhaitent s'engager auprès des porteurs de projet. Véritables pierres angulaires de l'action de terrain de l'association, ils travaillent en étroite collaboration avec les conseillers territoriaux et font partie intégrante des équipes en étant un relais fondamental auprès des personnes qui créent leur propre emploi. Douze ateliers à travers des matinées portes ouvertes sont ainsi organisés avec, pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer, une participation possible via sept webinaires. La campagne de recrutement concerne une trentaine de bénévoles qui bénéficieront d'une formation en lien avec les missions choisies.

« Open payment »

Sésame, ouvre-toi

L'« open payment », paiement par simple carte bancaire, qui se répand dans de nombreux réseaux de transports, rencontre un succès inespéré. Les opérateurs se frottent les mains : le dispositif facilite la mobilité et génère une manne inattendue.

Par Olivier RAZEMON

Dans le hall souterrain du métro de Milan, ces touristes sont inquiets. Ils viennent de comprendre que leur train ne partirait pas de la gare centrale dans vingt minutes, mais d'une autre gare, Garibaldi, deux stations de métro plus loin. Ils doivent acheter des tickets, le plus vite possible, et se placent dans la file d'attente

devant le distributeur automatique. Un habitué leur montre la voie salvatrice. D'une main, il glisse sa carte bancaire sur le valideur, et le portillon s'ouvre. À Milan, comme dans de nombreuses autres villes d'Europe, l'utilisateur peut valider un trajet en transports publics à l'aide d'une simple carte bancaire, ou un téléphone muni d'un moyen de paiement.

En France, une trentaine de réseaux ont désormais adopté l'« open payment », comme on dit dans le jargon de la mobilité. Dijon a été la première agglomération à l'avoir expérimenté, dès 2018. Lyon et Toulouse ont suivi en 2022 et Marseille s'y est mise cet été. Depuis juillet, la métropole de Lille teste la formule dans huit stations de métro, pour une durée de « quatre à cinq mois », une période qui couvre la célèbre braderie, très courue, le premier week-end de septembre, et les matches de la Coupe du monde de rugby, en septembre et en octobre.

Après un premier essai lors des jeux olympiques de Londres en 2012, la technologie s'est perfectionnée au cours des années 2010, poussée par les opérateurs de carte bancaire, Visa et Mastercard, à la recherche de nouveaux marchés, et les entreprises de transport, qui souhaitent faciliter l'achat d'un titre. Tous insistent sur les avantages pour les usagers, à commencer par la fin des files d'attente devant les distributeurs. L'open payment signe aussi la disparition de ce petit stress au moment de choisir le bon ticket





Tramway de Besançon, avec la possibilité d'« open payment » inscrite sur la livrée

© Olivier RAZEMON

est également l'opérateur à Dijon et à Lille, se frotte les mains. En janvier, 43 % des ventes à l'unité dans les métros, trams, trolleys et bus s'effectuaient en passant une carte bancaire sur un valideur.

Au départ, les opérateurs pensaient conten-ter essentiellement les usagers de passage, touristes ou cadres en voyage d'affaires. Ils ont découvert, avec la pandémie, que le dispositif séduisait

dans la gamme des tarifs disponibles, tandis qu'un métro ou un tramway est à l'approche. Dans les villes concernées, les usagers savent qu'ils peuvent apporter la preuve de leur achat par un simple scan de leur carte par le contrôleur.

Se déplacer en transports publics devient enfin plus facile. Cela fait des années que les transporteurs annoncent l'avènement du « Maas », la « mobilité comme un service », qui promet la simplification des déplacements. Le concept repose, notamment, sur la prescription d'itinéraires par le smartphone, en prenant en compte l'ensemble des offres existantes, des parkings-relais aux trottinettes en libre-service, en passant par les bus et les métros. Mais la formule rencontre peu de succès, compte tenu de la difficulté à mettre d'accord les différentes entreprises du secteur. Finalement, c'est un autre aspect du Maas, le paiement par carte bancaire, qui prend son envol. Les usagers ne veulent pas tant un itinéraire combinant tramway, vélo et bus que davantage de simplicité et de rapidité au moment où ils s'apprêtent à acheter un billet.

FORMULE IDÉALE POUR LES TÉLÉTRAVAILLEURS

La formule rencontre un grand succès. À Dijon, le recours à l'« open payment » a été multiplié par dix depuis 2018, devenant le premier moyen de paiement, devant les abonnements au réseau. À Lyon, Keolis, qui

également les salariés du tertiaire, adeptes du télé-travail plusieurs jours par semaine. Les transporteurs ont vite compris les avantages qu'ils pourraient en tirer. Tout d'abord, les données récoltées constituent de précieux indicateurs de tendances, qui permettent d'ajuster l'offre. Et surtout, les ventes par carte bancaire se font au prix fort, celui d'un ticket unique, bien plus intéressant, pour le transporteur, qu'un abonnement au mois.

L'investissement initial en valideurs, 4 000 pour la métropole de Lyon, est facilement amorti.

Le coût pour l'usager commence d'ailleurs à faire polémique. À Lille, Stéphane Baly, élu écologiste d'opposition, dénonce le ticket à 2 euros, l'équivalent du prix à l'unité, majoré du support rechargeable, alors que les autres usagers l'achètent 1,80 euros. À Dijon, la Métropole a décidé, en juillet, une hausse du ticket « open payment », de 1,40 à 2 euros l'unité, confirmant un avenant au contrat passé avec Keolis. L'opposition, ici représentée par des élus Les Républicains, regrette, comme à Lille, un choix jugé « incohérent » avec l'objectif de développement des transports publics.

Ces critiques ne semblent pas émouvoir les collectivités concernées. La validation par carte, presque « invisible » pour l'utilisateur, est une aubaine inespérée. Depuis de nombreuses années, les élus n'osent pas augmenter significativement le coût des transports publics, comme le déplore chaque année l'Union des transports publics (UTP), qui rassemble les entreprises du secteur. Sur le long terme, les prix des tickets augmentent moins que les autres postes de dépenses. Le coût des transports publics est aussi tiré vers le bas par les promesses de gratuité totale de certaines collectivités. L'« open payment » coûte certes plus cher, mais il n'ouvre pas seulement le portillon. Il apporte aussi une forme de tranquillité d'esprit. Visiblement, les usagers sont disposés à payer pour ce service. ■

“ Les ventes par carte bancaire se font au prix fort, celui d'un ticket unique ”

Le Ciel rouge

CONTE D'ÉTÉ

Leon et son meilleur ami Felix s'installent pour quelques semaines dans la maison de famille de ce dernier, dans l'idée d'y travailler dans le calme. Le premier lutte pour finaliser son deuxième livre, le second son dossier d'admission pour l'école des Beaux-Arts. L'arrivée de Nadja, fille d'une collègue de la mère de Felix, va perturber la quiétude espérée, tout comme la présence de Devid, le maître-nageur qui passe certaines nuits (trop bruyantes au goût de Leon) avec elle. Les incendies de forêt qui frappent les environs se rapprochent insidieusement... Christian Petzold signe une œuvre solaire, en grande partie sous influence du visionnage intensif durant le confinement de l'intégrale d'Éric Rohmer offerte juste avant !

« L'idée m'est venue à l'époque du premier confinement. À cette époque, j'étais alité avec le Covid et je regardais un grand nombre de films d'été français et américains, avec des jeunes gens qui s'en vont ensemble quelque part. Dans le cinéma américain, cela donne souvent des films d'horreur : une région inconnue, un raccourci, une maison dans les bois et l'horreur commence. Dans le cinéma français, ce sont plutôt des éducations sentimentales : on est à la plage, les classes se mélangent, les gens passent à l'âge adulte. Éric Rohmer va toujours incroyablement vite dans ses films et ses images ont une beauté particulière. La lumière change, le vent tourne, ce sont les sensations d'une nuit d'été. Cet état-là est toujours un état de bonheur. Nous avons commencé le film par un état de

demi-sommeil, avec cette dérive dans la forêt, la musique, et cela se poursuit tout du long. »

On sent bien l'influence du maître du marivaudage sur les liens volatiles qui se tissent entre ces personnages mais le réalisateur des drames *Barbara* et *Ondine* s'en détache pour imprimer sa patte. Il en accentue la gravité, en premier lieu à travers le caractère de Leon qui, jaloux du plaisir vécu par ses compagnons, s'exclue alors qu'ils ne cessent de vouloir l'inclure dans leurs activités. Il essaie d'imposer sa mauvaise humeur mais ils résistent, heureux de leurs vacances au bord de l'eau.

« Leon ne sait pas qui il est ou qui il pourrait être. Il est perdu dans la forêt comme en lui-même. On ne le voit jamais faire quoi que ce soit. Il n'étend pas le linge, il ne cuisine pas, il ne va pas se baigner. Il veut échapper au monde. Pour lui, cette maison est une forteresse. Il joue à l'écrivain, il simule le travail. Les autres s'amusent, rient et réparent un toit. Il est dans une position de spectateur. J'aime beaucoup la façon dont Thomas Schubert traduit cela dans son jeu, avec ses regards. Il est révolté de voir ça, et en même temps, il aimerait tellement être dans ce monde, là dehors. »

Paula Beer trouve la note juste en femme indépendante au sourire éclatant, étrangement attirée par ce grand bougon qui fuit l'affection que tous lui portent avec un élan qu'il est incapable de leur rendre.





En salle le 6 septembre

Un film
de Christian Petzold
Avec Thomas Schubert,
Paula Beer,
Langston Uibel
Drame, Romance



« Dans la scène des glaces, Leon est à l'endroit où il se trouvait avec Félix quand il a entendu les annonces sur les incendies de forêt. Quand il y revient, il y a Nadia qui pour lui jusque-là n'avait pas de biographie. Or, elle est vendeuse de glaces. Elle l'invite et essuie refus sur refus. Pourtant, elle lui sourit. Les enfants qui commandent des glaces Schtroumpf, le mouvement sur la promenade, les gens, la mer, créent une atmosphère dans laquelle un jeune homme et une jeune femme essaient d'entrer en contact l'un avec l'autre. Lorsqu'elle fait le V de la victoire en guise d'adieu et qu'il y répond, il semble plus innocent, plus fragile et plus drôle. Il redevient un enfant... »

Malgré son mal-être qui crée un malaise, une légèreté plaisante pèse sur ce récit bucolique qui rappelle *Eva en août*. Avec une tonalité plus sombre, Christian Petzold embrasse ce temps perdu de l'été, filmé comme un moment de transition pour chaque protagoniste. La chaleur, de la saison comme celle des incendies cau-

sés par la sécheresse, est une métaphore de celle qui s'empare de leurs cœurs, de leurs corps et de leurs esprits.

« Si nous voulons raconter l'histoire d'un écrivain et voir le monde à travers ses yeux, alors les feux doivent être littéraires, comme s'il contribuait à les créer. Je ne voulais pas créer un danger artificiel mais que cela surplombe l'atmosphère. Le paysage semble tellement vert, alors qu'il n'est pas tombé une goutte de pluie pendant les sept semaines du tournage et qu'il y a eu plusieurs incendies de forêt. Dans la forêt brûlée que nous avons filmée, les braises et la chaleur s'étaient enfoncées profondément dans le sol. C'était sinistre, fantomatique. Il n'y avait plus de bruits ou de vent dans les feuilles, plus d'oiseaux ou d'insectes. »

Un joli conte, idéal pour prolonger un peu ces mois de juillet et d'août entre canicule et pluies battantes. La chanson pop du groupe The Wallners, *In My Mind*, devrait s'incruster plaisamment dans la tête des heureux spectateurs qui découvriront cette pépite régénérante. ■

L'entreprise et les salariés

Revue de récentes décisions de la Cour de cassation, en matière de droit du travail.

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

ENTRETIENS D'ÉVALUATION ET PROFESSIONNEL

Le Code du travail ne s'oppose pas à la tenue, à la même date, de l'entretien d'évaluation et de l'entretien professionnel, pourvu que, lors de la tenue de ce dernier, les questions d'évaluation ne soient pas évoquées. (Cass soc., 5 juillet 2023, n° 21-24122)

ANCIENNETÉ

L'ancienneté des salariés peut justifier une différence de traitement lorsqu'elle n'est pas prise en compte par une prime d'ancienneté, distincte du salaire de base (Cass soc., 5 juillet 2023, pourvois n° 22-18155 et n° 22-17250)

HORAIRES DE TRAVAIL

Une nouvelle répartition de l'horaire de travail ayant pour effet de priver la salariée d'un repos dominical et entraînant le passage d'un horaire fixe hebdomadaire à un horaire variable par cycle constitue une modification de son contrat de travail qui ne peut lui être imposée sans son accord exprès. (Cass soc., 5 juillet 2023, pourvoi n° 22-12994)

HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Le salarié peut prétendre au paiement des heures supplémentaires accomplies, soit avec l'accord au moins implicite de l'employeur, soit s'il est établi que la réalisation de telles heures a été rendue nécessaire par les tâches qui lui ont été confiées. (Cass soc., 5 juillet 2023, pourvoi n° 22-11193)

Après analyse des pièces produites par l'une et l'autre des parties, dans l'hypothèse où il retient l'existence d'heures supplémentaires, le juge évalue souverainement, sans être tenu de préciser le détail de son calcul, l'importance de celles-ci et fixe les créances salariales s'y rapportant. (Cass soc., 5 juillet 2023, pourvoi n° 22-11041)

RÉMUNÉRATION

Celui qui réclame l'exécution d'une obligation doit la prouver. Réciproquement, celui qui se prétend libéré doit justifier le paiement ou le fait qui a produit l'extinction de son obligation. Pour débouter le salarié de ses demandes en paiement de créances de salaires impayés pour l'année 2014, janvier 2016 et pour trois autres mois, ainsi que d'une créance au titre des congés payés, la cour d'appel retient que ces demandes ne reposent sur aucune explication, ni ne sont étayées par l'indication d'aucun document. En statuant ainsi, alors qu'il incombe à l'employeur de rapporter la preuve du paiement du salaire, celle-ci a inversé la charge de la preuve. (Cass soc., 5 juillet 2023, pourvoi n° 22-11193)

SANTÉ AU TRAVAIL

Les articles L.1226-2 et L.1226-4 du Code du travail prévoient qu'en cas de licenciement pour inaptitude consécutive à une maladie ou un accident non professionnel et impossibilité de reclassement, le préavis n'est pas exécuté. Et cette inexécution ne donne pas lieu au versement d'une indemnité compensatrice. Doit être cassé, l'arrêt qui retient que cette indemnité est due, en cas de non-reprise du paiement du salaire à l'issue du délai d'un mois, alors que, par ailleurs, il constate que le licenciement repose sur une cause réelle et sérieuse. (Cass soc., 5 juillet 2023, pourvoi n° 21-25797)

Pour se prononcer sur l'existence d'un harcèlement moral, le juge apprécie souverainement si le salarié établit matériellement des faits qui, pris dans leur ensemble, permettent de présumer l'existence d'un harcèlement et si l'employeur prouve que les agissements invoqués sont étrangers à tout harcèlement. Il lui appartient d'examiner l'ensemble des éléments invoqués par le salarié, en prenant en compte les documents médicaux éventuellement produits. Dans l'affirmative, il lui revient d'apprécier si l'employeur prouve que les agissements invoqués ne sont pas constitutifs d'un tel harcèlement et que ses décisions sont justifiées par des éléments objectifs étrangers à tout harcèlement. (Cass soc., 5 juillet 2023, pourvoi n° 22-15404) ■

- Madame Cindy VLASTELICA, domiciliée 187 chemin de la Garenne 24460 CHATEAU L'EVEQUE

CESSION DE PARTS : les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective des associés.

IMMATRICULATION au RCS de PERIGUEUX

Pour avis

L23VE07853

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 22 juin 2023, il a été constitué une société civile agricole aux caractéristiques suivantes :

Raison sociale : **LOUIS JUILLAT**

Objet social : Toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation au animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle. Les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation. L'exploitation d'installations de production d'électricité photovoltaïque. Siège social : 243 ROUTE DE CHAZELLE 24290 COLY SAINT AMAND

Capital : 250 euros

Gérance : Monsieur JUILLAT Albin demeurant à 27 Rue BEAUSEJOUR 19100 BRIVE LA GAILLARDE (19100)

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Pour avis.

L23VE07860

Par acte SSP du 25/08/2023, il a été constitué une SCI dénommée : **LA MARTINIE**. Siège social : 684 impasse de la Martinie, 24110 LÉGUILLAC-DE-L'AUCHE. Capital : 300 €. Objet : Acquisition, par voie d'achat ou d'apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Gérance : Mme Margot DELAGE, 1 rue de la Vallée, 78490 MENSULS. Cessions de parts sociales : librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PERIGUEUX

L23VE07909

SCP Etudes
ALLORY-LAVAL - BARDIN
Notaires associés
à LA FORCE (Dordogne)
13 rue de la Libération

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Axelle -Marie LAVAL, Notaire associée à LA FORCE (Dordogne), 13 rue de la Libération, le 30 août 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La dénomination sociale est : **ALOHA**.

Forme : société civile immobilière

Siège social : EYRAUD-CREMPSE -MAURENS (24140), 1865 route de Lescurétie.

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée : La société est constituée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au RCS de BERGERAC.

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE CINQ CENTS EUROS (1 500,00 EUR) constitué en totalité d'apports en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérance : Madame SAKHI Hanan demeurant LA FORCE (24130) 18 cité du Vieux Vignoble Résidence le Château.

Pour avis

Le notaire.

L23VE07919

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 1 septembre 2023, à Manzac sur Vern.

Dénomination : **SCI LES BIGOUS-SIES**.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 357 Voie Gallo - romaine, 24110 Manzac sur Vern.

Objet : - L'acquisition, la construction, la rénovation et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial, artisanal ou industriel, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance, l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts, la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés ;.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Cession de parts et agrément : Cession libre entre associés, ascendants et descendants - Agrément pour tiers.

Gérant : Madame Virginie Maryse LA-GUILLOEUX épouse SCHNEIDER, demeurant 357 voie Gallo - romaine, 24110 Manzac sur Vern

La société sera immatriculée au RCS de Périgueux.

L23VE07926

MODIFICATIONS

FIDUCIAL
SOFIRAL

122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

EGELEC BOBINAGE

SARL au capital de 10 000 €
12, avenue du périgord - 24680 GARDONNE
RCS BERGERAC 499 328 896

Par AGE du 11/07/23 et à effet du même jour, l'associé unique a décidé de changer la dénomination sociale de la société qui est désormais : ETS RACCUGLIA 24 ; de transférer le siège social au 12, avenue du Périgord - 24680 GARDONNE ; d'étendre l'objet social à la vente de bouteilles de gaz. les statuts ont été mis à jour en conséquence. Pour avis

L23VE07769

LA VIE
ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

POUR VOTRE
COMMUNICATION
PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

24. DORDOGNE

CONSTITUTIONS

FIDUCIAL
SOFIRAL

122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

Par ASSP en date du 20/07/2023, il a été constituée une SNC dénommée : **DARZS**. Siège social : 159, rue Albert Guillaume 24560 FAUX. Capital : 1000 €. Objet social : commerce d'alimentation générale, épicerie, tabac, dépôt de gaz, mercerie, quincaillerie, droguerie, graine, auquel est associé la gérance d'un débit de tabacs situé dans le même local à FAUX 24560 - 159, rue Albert Guillaume. Gérant-associé : M d'ARMAGNAC de CASTANET Stéphane demeurant 2, rue du château 24150 BAYAC ; Gérante-associée : Mme GUITHOU épouse d'ARMAGNAC de CASTANET Sandrine demeurant 2, rue du château 24150 BAYAC. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BERGERAC.

L23VE07795

OBJET : La Société a pour objet l'exercice seul ou en commun de la profession de chirurgien-dentiste, telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

DUREE : 99 années

CAPITAL : 5.000 €

APPORTS EN NUMERAIRE : 5.000 euros

GERANCE : Madame Isabela KRASZEWSKA demeurant 1470, route de Lieudits, 24460 CHATEAU-L'EVEQUE

CESSION DE PARTS : Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective des associés.

IMMATRICULATION au RCS de PERIGUEUX

Pour avis

L23VE07843

FIDAL
AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 30 août 2023, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière

DENOMINATION : **CHALARD VLAS-TELICA**

SIEGE : 187 chemin de la Garenne 24460 CHATEAU L'EVEQUE

OBJET : L'administration, la gestion par bail ou autrement et la vente (à titre exceptionnel), de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, apport, échange, construction ou autrement.

DUREE : 99 années

CAPITAL : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

GERANTS :

- Monsieur Mathieu CHALARD, domicilié 187 chemin de la Garenne 24460 CHATEAU L'EVEQUE

FIDAL
AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 31 juillet 2023, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société d'exercice libéral d'avocats à responsabilité limitée

DENOMINATION : **DOCTEUR ISABELA KRASZEWSKA**

SIEGE SOCIAL : 14, place André Maurois, 24000 PERIGUEUX

FIDAL

AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22 juillet 2023 de la Société **NONTRON MONTAGE**, SARL au capital de 8.000 euros dont le siège social est ZONE INDUSTRIELLE DE GOULAT, 24300 NONTRON, 440 662 385 RCS PERIGUEUX, il résulte que :

- Monsieur Kenny LACAUD demeurant au 22, rue du Colonel Raynal, Bât 400 Apt 421, 24000 PERIGUEUX a été nommé Gérant de la société à compter du 12 juillet 2023 et ce pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Jean Pierre BARDOULAT, démissionnaire en date du 12 juillet 2023.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis
L23VE07779



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

HOCQ-BAZAT

SARL au capital de 10000 €. Siège social : 96, rue Clairat 24100 BERGERAC. RCS BERGERAC 883785925

Par décision de l'associé Unique du 29/08/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 112, rue Clairat 24100 BERGERAC à compter du 01/07/2023.

Modification au RCS de BERGERAC.
L23VE07816



SC DE FONCAUSSADE

Société civile au capital de 102 524 €
Siège social : Lieudit Mescoules
24240 SIGOULES
407 701 945 RCS BERGERAC

Aux termes d'une délibération en date du 24 avril 2023, l'Assemblée Générale a pris acte de la démission de M. Philippe ALLAIN de ses fonctions de gérant à compter de ce jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis
La Gérance
L23VE07936

DISSOLUTIONS

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **BV INFORMATIQUE**.
Forme : SAS société en liquidation.
Capital social : 7000 euros.

Siège social : CENTRE COMMERCIAL ESPACE COUTU, 24660 SANILHAC.

815291638 RCS de Perigueux.

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à

compter du 30 juin 2023. Monsieur Bernard VILLIN, demeurant La Plantisse 24330 Ste Marie de Chignac a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.
L23VE07874



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

JF2M

SCI au capital de 1000 € Siège social : Les saintes 24240 ROUFFIGNAC-DE-SIGOULES RCS BERGERAC 818114597

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 10/05/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 10/05/2023, il a été nommé liquidateur(s) M ABDOU BEN MOUSSA Bernard demeurant au RN 21 la Halte 24560 PLALSANCE et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de BERGERAC.
L23VE07875



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

ALTEA TRIPS

SAS au capital de 10000 €. Siège social : 79, la Gaumerie 24380 GRUN-BORDAS. RCS PERIGUEUX 834110108

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 10/08/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 10/08/2023, il a été nommé liquidateur(s) M ALTEA Marc demeurant au 79, la Gaumerie 24380 GRUN-BORDAS et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de PERIGUEUX.
L23VE07885

CLÔTURES



127 rue de la Croix-de-Seguey
33000 BORDEAUX
www.klema-avocats.fr

COREINCO BTP

Société en liquidation
Société par actions simplifiée
Au capital de 80 000 euros
Siège social : 385 route des Rivachauds
24520 COURS-DE-PILE
RCS BERGERAC 503 984 387

Aux termes d'une décision constatant l'adoption de décisions prises à l'unanimité des associés en date du 30/08/23, les associés ont :

- approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 30/04/2023 ;

- donné quitus au Liquidateur Madame Catherine DA COSTA, domiciliée 385 route des Rivachauds, 24520 COURS-DE-PILE, et l'ont déchargé de son mandat ;

- constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/08/23.
L23VE07872

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **ECLOSERIE DE LA ROINELIERE SMATCO-AQUARIUMS BORDEAUX**.

Forme : SARL société en liquidation.

Capital social : 3000 euros.

Siège social : 39 Rue SAINT MICHEL, 24100 BERGERAC.

820375806 RCS de Bergerac.

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 20 juillet 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Aurélien TAFFARY demeurant Fontblanche, 24610 Villefranche de Louchat et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du BERGERAC.

Le liquidateur
L23VE07884

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **CIA ECLOSERIE DE LA ROINELIERE**.

Forme : SAS société en liquidation.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 39 Rue SAINT MICHEL, 24100 BERGERAC.

908977747 RCS de Bergerac.

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 20 juillet 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Sébastien MAC demeurant 675 Route de Saint Nexans, 24560 Conne de Labarde et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du BERGERAC.

Le liquidateur
L23VE07887

EVF CONSULT. Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1.000 € sise 29 Rue Docteur Rousseau 24410 ST AULAYE. 901511907 RCS de PERIGUEUX, Par décision de l'associé unique du 07/08/2023, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur M. GUERIN François 29 rue dr rousseau 24410 ST AULAYE, quitus de sa gestion et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation au 31/07/2023. Radiation au RCS de PERIGUEUX.
L23VE07917

REGIMES MATRIMONIAUX



Maitres David MIRIEU de
LABARRE et Delphine
FEIGNA
Notaires
10 Cours du XXX Juillet
33000 BORDEAUX

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître David MIRIEU de LABARRE, Notaire soussigné, membre de la société titulaire d'un office notarial dont le siège est à BORDEAUX (33000) 10, cours du XXX-Juillet, le 25 août 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au profit du conjoint survivant, entre **Monsieur Pierre-Etienne Marie GRAND-JEAN**, médecin, et **Madame Maryline Joëlle Henriette DOUGLASS**, médecin, demeurant ensemble à MONBAZILLAC (24240) 941 route du Coteau.

Monsieur est né à NANCY (54000) le 25 octobre 1957,

Madame est née à DECAZEVILLE (12300) le 2 novembre 1951.

Mariés à la mairie de VANDOEUVRE -LES-NANCY (54500), le 5 janvier 1985 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, et ayant opté depuis pour le régime de la séparation de biens aux termes d'un acte reçu par Maître Henri CHENU, notaire à JONZAC (17500), le 20 novembre 1998, homologué suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de SAINTES (17100) le 23 février 1999,

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial de Maître David MIRIEU de LABARRE, notaire à BORDEAUX (33000) 10, cours du XXX-Juillet, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Maître David MIRIEU de LABARRE
L23VE07855

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 02 août 2023)

SARL PIERRES ET PASSIONS, Pisse-gasse, 24240 Rouffignac-De-Sigoules, RCS BERGERAC 840 259 808. Vente de produits pierres naturelles Granulats dallages vente de matériaux de construction décoration et d'aménagements extérieurs, maîtrise d'oeuvre, location de matériels, engins et véhicules. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2023, désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de BORDEAUX.
12401546884903

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS
ABONNEZ-VOUS !

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

DÉPÔT DU PROJET DE RÉPARTITION

(Dépôt du 25 août 2023)

PAWELKE Wolfgang, 360 chemin d'ancien relais, 24450 La Coquille, RM 422 375 642. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.
2023_2402_756

TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

EURL STOCK PLUS

Siège : ZA de la Hautière 5 Rue de la Hautière 35590 L'Hermitage (RCS 408 656 247)

Etablissement secondaire : ZAC du Domaine de Saltgourde 24430 Marsac-sur-Isle

Jugement du Tribunal de Commerce de Rennes en date du 31 juillet 2023 a prononcé la liquidation judiciaire, sous le numéro 2023J00195, désigne conjointement liquidateur la SELARL DAVID -GOIC&Associés, prise en la personne de Me Isabelle GOIC, et la SELARL ATHENA prise en la personne de Maître Charlotte THIRION

L23VE07794

DIVERS



BRULERIE DU PERIGORD
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 130.000 €
Siège social : 21 Grand Rue
24100 BERGERAC
RCS BERGERAC 808 490 908

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n°L23VE07479. Il a lieu de lire : L'Assemblée générale décide de nommer Monsieur Fabien RABOUX né le 27 septembre 1973 à LI-BOURNE (33500) en qualité de gérant à compter du 1^{er} août 2023 et pour une durée illimitée. Il a été pris acte de la démission de Monsieur Philippe PINSON et Madame Claire FAUQUE à compter du 31 juillet 2023. Au lieu de : L'Assemblée générale décide de nommer Monsieur Fabien RABOUX né le 27 septembre 1973 à LIBOURNE (33500) en qualité de gérant à compter du 1^{er} août 2023 et pour une durée illimitée.

L23VE07758

Rectificatif à l'annonce n° L23VE05809 relative à la dissolution de la **SCM KINE** : Il fallait lire ; Suivant la délibération en date «du 31 mai 2023» au lieu du 28 juin 2023.

L23VE07902

CONSTITUTIONS

Par acte SSP du 29/08/2023, il a été constitué une EURL dénommée : **LES POT-POTES DE BEFFERY**. Siège social : 170 chemin des Bourbenes, 47800 MIRAMONT-DE-GUYENNE. Capital : 4.000 €. Objet : traiteur, vente de plats à emporter, repas sur marchés et salons, plats cuisinés, livraison de buffets service compris, livraison de buffets non servis, le tout sans vente de boissons alcoolisées. Gérance : M. xavier MARQUEZ, 170 chemin des Bourbenes, beffery, 47800 MIRAMONT-DE-GUYENNE. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'AGEN
L23VE07782



Eric DARDENNE
27 Rue de Metz
31000 TOULOUSE
edardenne@themys.fr

Suivant acte sous seing privé en date des 30 et 31 août 2023, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée

OBJET SOCIAL : Débit de boissons, restaurant, brasserie, pizzeria, vente à consommer sur place, à emporter, ou à livrer, de tous produits alimentaires et boissons, épicerie, cave à vins, salon de thé

DENOMINATION : **Mongelli Agen 1961**

SIEGE SOCIAL : 2 avenue de l'Occitanie 47240 CASTELCULIER

DUREE : 99 ans

CAPITAL SOCIAL : 1 000 euros

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de l'inscription en compte de ses actions. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. AGREMENT : toute cession d'action est soumise à agrément.

PRESIDENT : la société MARIA, SARL dont le siège social est 3 rue Pasteur 31700 BLAGNAC RCS TOULOUSE 752 982 819

DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Valentino ANTONELLI, né le 05/04/1989, de nationalité italienne, demeurant 71 chemin de Millet 31870 BEAUMONT SUR LEZE

IMMATRICULATION : la Société sera immatriculée au RCS de AGEN
L23VE07873

MODIFICATIONS



SML INVEST
SARL au capital de 20 000 €
Siège social : Les Barraillous -
47260 GRANGES SUR LOT
907 817 431 RCS AGEN

Aux termes d'une délibération en date du 25 août 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance

L23VE07774



MPPC
SAS au capital de 10 000 €
Siège social : Rue Tarride - Zone Artisanale de Vénès - 47400 TONNEINS
894 363 035 RCS AGEN

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société MPPC :

A décidé de transférer le siège social à Technopole Agropole BP 112 47931 AGEN Cedex 9 à compter du 1er juillet 2023.

A constaté la démission de ses fonctions de Directeur général à compter du 30 juin 2023 de Monsieur Gabriele PERUZZI demeurant 8, Lotissement le Tuquet 47430 Le Mas d'Agénais et n'a pas procédé à son remplacement.

Statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS
Le Président

L23VE07813



CABINET DENOIS
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux comptes
47200 BEAUPUY
www.adexsa.info

JUSIX

Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 10 000 €
Siège social : 954 route de Lagupie
47 180 SAINTE BAZILLE
949 446 140 RCS AGEN

La collectivité des associés de la Société Civile d'Exploitation Agricole dénommée «JUSIX» réunis en assemblée générale extraordinaire le 17 juillet 2023, a décidé de nommer en qualité de cogérant, pour une durée illimitée, Monsieur Johann BARROIS demeurant à 58 rue Basse - 51230 EUVY.

L23VE07878

SCI LES MIMOSAS

Fombergaud, 47180 Sainte-Bazelle
Capital social : 1000 €
RCS d'AGEN : 450 912 845

AVIS DE MODIFICATION

Suivant acte sous seing privé signé les 24 mai et 15 juin 2023, les associés ont décidé de transférer à compter du 8 août 2023 le siège social situé Fombergaud, 47180 Sainte-Bazelle à l'adresse suivante : 5 allées de Tourny 33000 BORDEAUX. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX et sera radiée du RCS d'AGEN. Mention en sera faite aux RCS de BORDEAUX et d'AGEN.
L23VE07904

47. LOT-ET-GARONNE



Publication effectuée en application des articles L 141-1et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

XA 47 21 0212 01

Parcelles de terres, bois et près avec un hangar en bois ouvert. Présence d'une zone d'environ 8000 m² classée en zone UD du PLU.

SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS 5 ha 62 a 02 ca

'As traquans': ZV- 316[130][J]- 316[130][K][F1]- 316[130][K][F2]- 318[131][F1]- 318[131][F2]- 320[132] - 'Biquan': G- 554 - 'Galias': ZV- 353[304]- 354[304]- 355[304]- 356[304]

XA 47 23 0184 01

Parcelle de terres.

BON-ENCONTRE 9 ha 34 a 25 ca

'Darel': C- 1089[957]

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **21/09/2023** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, **prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 271, Rue de Péchabout - 47008 AGEN - Tel : 05 53 95 19 19** où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavaillès - 33525 BRUGES), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>
L23VE07889

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

LA VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55
abonnement@echos-judiciaires.com



MAITRE Pierre CAPGRAS
NOTAIRE
6 rue du Docteur Chanteloube
47130 PORT-SAINTE-MARIE

SCI BERNEDE

Au capital de 450 €
Siège social : lieu dit Balesté à MONTES-QUIEU (47130)
RCS d'AGEN n°414 542 696

AVIS DE MODIFICATION

Par PV des décisions extraordinaires la SCI BERNEDE, a décidé la réduction du capital social avec retrait partiel d'actif social.

Le capital social est ainsi porté à la somme de cent vingt euros (120,00€) divisé en huit parts sociales de quinze euros chacune.

Mention sera faite au RCS d'AGEN.

La Gérance.

L23VE07905

DISSOLUTIONS

MERNES

Société civile au capital de 320,14 euros
Siège social : 163 avenue Leon Blum
47000 AGEN
400 787 198 RCS AGEN

DISSOLUTION ANTICIPEE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31.07.2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateur Philippe Vergnes, demeurant 2 allée de Tuja, 47510 Foulayronnes, pour toute la durée de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2 allée de Tuja, 47510 Foulayronnes.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.

L23VE07791

MECA PNEUS SERVICES 47

SARL au capital de 1000 €
Siège social : BAT B - ZAC DE PARASOL RUE MARGUERITE ET RENE FILHOL 47300 Villeneuve-sur-Lot
790 460 968 RCS d' Agen

L'AGE du 30/06/2023 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. SOREDA MANUEL, demeurant 2 LOT CAGUERIEUX 47300 Lédats, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.

Mention au RCS d' Agen

L23VE07896



JURI-LAWYERS
CONSULTANTS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Marmande - Bordeaux
Tél. 05 53 76 06 06
contact@cabinet-jlc.com
www.cabinet-jlc.com

Aux termes de l'AGE en date du 01/07/2023, la SAS LE MARCHÉ DU CENTRE, au capital de 1000€ dont le siège social est 19 Avenue de Massenet 47390 LAYRAC, immatriculée au RCS d'AGEN sous le n°899 178 818, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 01/07/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Lydia SESSOLO, demeurant 23 Boulevard Edouard Lacour, Résidence du Grenier 47000 AGEN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le

passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 23 Boulevard Edouard Lacour, Résidence du Grenier 47000 AGEN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L23VE07929

CLÔTURES

MARIUS

Société par actions simplifiée en liquidation

Au capital de 1 500 euros
Siège social : 30 boulevard Victor Hugo 2 Les Ateliers de la Source 47700 CASTELJALOUX
Siège de liquidation : 292 Rue de Mouyau 33210 SAINT PARDON DE CONQUES 887608719 RCS D'AGEN

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 13 juillet 2023 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Gaëlle DELPRAT, demeurant 292 rue de Mouyau 33210 SAINT PARDON DE CONQUES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

L23VE05706

LOCATIONS GERANCES

FIN DE LOCATION-GERANCE

Suivant acte SSP du 30/06/2023, M. MODANESE Victor demeurant 4 rue des Eglantines 47700 CASTELJALOUX et la SARL MODANESE CONSTRUCTIONS, SARL au capital de 30.000 €, siège social Le Lanin 47700 CASTELJALOUX, RCS AGEN 337 487 110, ont décidé de résilier d'un commun accord à compter du 30/06/2023, la location-gérance d'un fonds artisanal d'entreprise de bâtiment exploité à Casteljaloux (47700) Le Lanin, qui avait été consentie par acte SSP du 01/04/1986.

Pour avis

L23VE07783

AUTRES ANNONCES



Office Des Droits de l'Homme
Catherine RICHON,
Valérie LAPÔTRE-ROUZADE,
Patrick SANGUIN

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe du 19 mars 2019, Mme Josèphe ROTGES veuve HYBRE, née à AGEN (47), le 24 septembre 1940, décédée à AGEN, le 1er août 2023, a consenti un legs universel.

Opposition à l'exercice des droits de la légataire universelle pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé de la successsion, Me Patrick SANGUIN, notaire à AGEN, 2 Place des droits de l'Homme, dans le mois suivant le 30/08/2023 date de la réception par le greffe du tribunal judiciaire de MONT-DE-MARSAN de la copie du testament et de l'expédition du procès-verbal, reçu par ledit notaire, d'ouverture du testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE07894



Maitre Anne DEMARAIS
Notaire
22 Tour de ville
47150 MONFLANQUIN

AVIS DE VENTE DE PARCELLE BOISEE

en application de l'article L 331-19 du Code forestier

Vendeur

Monsieur Jean-Jacques VIDAL

Vend

- Des parcelles en nature de taillis sur la commune de LACAUSSADE (47150), CARREFOUR DE SOUQUES NORD cadastrées section A 170, 172, 197 et B 179 pour une surface totale de 1ha 71a 45ca.

- Une parcelle en nature de taillis sur la commune de MONSEGUR (47150), BOIS DE GROULETTE, cadastrée section A 385 pour 0ha 90a 90ca.

Moyennant le prix de : DIX MILLE EUROS (10 000,00 €) payable comptant le jour de la signature de l'acte.

Les propriétaires de parcelles boisées contiguës à la parcelle objet de la présente vente disposent d'un délai de deux mois à compter de la date d'affichage en mairie pour faire connaître à Maître Anne DEMARAIS, notaire à MONFLANQUIN (47150) 22, tour de Ville par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils entendent exercer leur droit de préférence aux prix et conditions sus-indiqués.

Pour unique insertion.

Le notaire.

L23VE07937

DIVERS

In Extenso

Cabinet Husson
1 rue Marcel Pagnol
47510 Foulayronnes
Tél. : 05 53 95 66 35

SCEA DU BOUSQUAT
Société civile d'exploitation agricole au capital de 29 270,21 euros
Siège social : « Roubin »
47310 SAINT-VICENT-DE-LAMONTJOIE
RNE/RCS AGEN 331 376 830
SIRET 331 376 830 00021
Code APE 01.11Z

L'Assemblée générale extraordinaire réunie le 30 juin 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Philippe COLOMBANO, demeurant à «Roubin» - 47310 SAINT-VICENT-DE-LAMONTJOIE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à «Roubin» - 47310 SAINT-VICENT-DE-LAMONTJOIE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L23VE07543

LA VIE
ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST



SE CHARGE DE VOS
APPELS D'OFFRES &
AVIS D'ENQUETE

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM

CONSTITUTIONS

SCI MY CHARLY
Société civile immobilière
au capital de 100 euros
Siège social : 7 Chemin d'Aouts Taillets,
64340 BOUCAU

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date du 30.08.2023 à Boucau, il
a été constitué une société présentant les
caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI MY CHARLY

Siège social : 7 Chemin d'Aouts Taillets,
64340 BOUCAU

Objet social : L'acquisition d'immeubles,
l'administration et l'exploitation par bail,
location ou autrement de tous les immeubles
bâties, dont elle pourrait devenir propriétaire,
par voie d'acquisition, échange, apport ou
autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la
date de l'immatriculation de la Société au
Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros, constitué
uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Serge ZAMORA
Clauses relatives aux cessions de parts :

dispense d'agrément pour cessions à
associés, conjoints d'associés, ascendants
ou descendants du cédant

agrément des associés représentant
au moins les trois-quarts des parts
sociales

Immatriculation de la Société au
Registre du commerce et des sociétés de
BAYONNE

L23VE07844

ADS IMMO

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 30/08/2023, il a été
constitué une SAS dénommée : **ADS
IMMO**

Siège social : 75 chemin de Lakatzea
64990 Mouguerre

Capital : 6 000 €

Objet : Toutes opérations de promotion
immobilière, l'achat et la revente
d'immeubles et de façon générale toutes
opérations de marchand de biens. La
construction en vue de la vente, en totalité
ou par fractions d'immeubles collectifs,
individuels, à usage industriel, commercial,
artisanal, professionnel, d'habitation.
L'acquisition des terrains nécessaires aux
opérations de construction, leur aménagement,
la démolition de bâtiments existants,
Toutes opérations de lotissement,
de travaux de voiries et réseaux divers,
L'étude et la réalisation d'opérations
d'aménagement foncier, La propriété, la
mise en valeur, l'administration et l'exploitation,
par voie de bail, location ou
autrement de tous immeubles et droits
immobiliers, détenus en pleine propriété,
nue-propriété ou usufruit, dont elle
pourrait devenir propriétaire par voie
d'acquisition, d'apport, d'échange ou
autrement, L'achat, la vente, l'échange
d'immeubles et droits immobiliers,
Les prestations d'assistance et de conseil
en toutes matières et notamment dans
les domaines administratif, commercial,
financier, immobilier, fiscal, comptable,
social et juridique, à toutes sociétés,
entreprises et groupements, La participation
à toute opération de transaction immobilière,
La propriété et la gestion d'un portefeuille
de valeurs mobilières, droit sociaux ou
tous autres titres détenus en pleine
propriété, nue-propriété, usufruit, par
voie d'achat, d'échange, d'apport de
souscription de parts, d'actions, d'obligations
et de tous autres titres ou droit sociaux
en général. L'achat, la vente, l'échange
de ces valeurs mobilières et droits sociaux.

Admission aux assemblées et droit de
vote : Tout associé a le droit de participer
aux décisions collectives quel que soit le
nombre d'actions qu'il possède. Le droit
de vote attaché aux actions est proportionnel
à la quotité du capital qu'elles
représentent. Chaque action donne droit à
une voix.

Agrément des cessionnaires : Toute
cession des actions de la société, même
entre associés, est soumise à l'agrément
de la collectivité des associés.

Présidence : Alexandre LEON, demeurant
75 chemin de Lakatzea, 64990 Mouguerre,
pour une durée indéterminée,
Direction Générale : Sergio RESENDE
REGO MOREIRA GONCALVES, demeurant
167 chemin de Lavigne 40220 Tarnos et
David ADENIS, demeurant 45 chemin
d'Egurralde 64990 Mouguerre.

Durée : 99 ans à compter de son
immatriculation au RCS de Bayonne.
Le président

L23VE07893



AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution le
1^{er} août 2023, pour 99 ans, d'une SARL
dénommée « **TP BOIS DU BEARN** », au
capital de 72 500 € dont le siège social est
situé à CASTILLON D'ARTHEZ (64370),
1266 chemin de Castetbielh, constituée par
apports en nature, selon contrat d'apport,
dont l'objet est :

-Tous travaux de terrassement et d'assainissement,

-Tous travaux publics et particuliers,

-Tous travaux forestiers, tels que
l'abattage, l'élagage, le débardage, le
défrichage et le broyage de petits arbustes,
arbres, etc.,

-Toutes activités liées à la plomberie,
chauffage de tous types sur tous supports,
tant la pose que la réparation. Le
dépannage et l'entretien liés,

-Le débouchage de canalisations,

-La vente de produits, accessoires et
tous consommables liés à ces activités,

-La conduite d'engins.

Gérant : Monsieur Anthony MILHAS,
demeurant au siège social.

RCS PAU

L23VE07895

MODIFICATIONS

SASU SAWADEE
SAS au capital de 1 000 euros
150 CHE LARRE LUZEA 64210 AHETZE
900 068 420 R.C.S. Bayonne

Aux termes d'un acte authentique
reçu le 04/08/2023 par Maître Mathieu
LAMOLIERE, Notaire Associé de la Société
d'Exercice Libéral à Responsabilité
Limitée « BRISSON & Associés » titulaire
d'un office notarial à BIDART, 11 Avenue
Cumba, il a été décidé de modifier la
dénomination sociale qui devient «SAS
SAWADEE» ; de nommer Directeur
Général M. Florian PUCHOL demeurant à
AHETZE (64210) 5 chemin Herriko Bihotza.

L23VE07799

MARTINE ET PIERRE KAYOU

SCI au capital de 762,25 €
11 rue Cardinal Lavigerie - Résid Sol Y
Sombra
64100 BAYONNE
RCS BAYONNE 421 994 765

Par décision de l'AGE du 22/08/2023, il
a été décidé de transférer le siège social
de la société à SEIGNOSSE (40510) 37
Rue Augusta.

La société sera immatriculée au
RCS de DAX et sera radiée du RCS de
BAYONNE.

Pour avis

Me DUCASSE

L23VE07806



NEMRINVEST
Société à responsabilité limitée
au capital de 105 000 euros
Siège social : Route de Saint Jean Pied de
Port - RD 15
64430 SAINT ETIENNE DE BAIGORRY
799 316 708 RCS BAYONNE

Aux termes d'une délibération en date
du 2/08/2023, l'AGE des associés a
décidé de transférer le siège social de la
Route de Saint Jean Pied de Port - RD 15,
64430, SAINT ETIENNE DE BAIGORRY,
au 10, lotissement IBAI-ALDE UR GAIN
- 64220 ST JEAN PIED DE PORT et de
modifier en conséquence l'article 4 des
statuts. Pour Avis. Le Gérant

L23VE07808



MIDO
Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : CD 936, Lieu dit La Plaine,
64190 SUSMIU
384 794 392 RCS PAU

Aux termes d'une délibération de
l'AGO du 30 juin 2023 il résulte que les
mandats de la société FABRE NOUTARY
ET ASSOCIES, Commissaire aux
Comptes titulaire, et de la société SERCO
KOUBY & ASSOCIES, Commissaire aux
Comptes suppléante, sont arrivés à
expiration et qu'il n'est pas désigné de
Commissaire aux Comptes.

POUR AVIS

Le Président

L23VE07837



COMATEBEMA
Société par actions simplifiée
au capital de 1 950 000 euros
Siège social : Rue des Oustalots Prolongée,
64400 OLORON STE MARIE
912 821 691 RCS PAU

Aux termes d'une délibération de
l'AGO du 30 juin 2023, la SARL FABRE
NOUTARY ET ASSOCIES, domiciliée 183
Cours du Médoc 33300 BORDEAUX, a
été nommée en qualité de Commissaire
aux Comptes titulaire pour un mandat
de trois exercices, soit jusqu'à l'issue
de la consultation annuelle de la
collectivité des associés appelée à statuer
sur les comptes de l'exercice clos le 31
décembre 2025.

POUR AVIS

Le Président

L23VE07839



VALPAT
Société à responsabilité limitée
au capital de 130 000 euros
Siège social : Chemin du Gave - Lotissement
Charrel 64190 SUSMIU
448 025 650 RCS PAU

NOMINATION CO-GÉRANT

Aux termes d'une délibération en date
du 30 juin 2023, l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle a nommé : Madame
Valérie AUGÉ, demeurant Chemin du Gave -
Lotissement Charrel (64190) SUSMIU,
en qualité de cogérant, à compter du 1^{er}
juillet 2023.

Pour avis
La Gérance

L23VE07852



EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

« BUSINESS DEVELOPMENT PLUS »
SAS

Au capital de 15 000 €
Siège social : Pôle Grand Basque
6 Chemin de Hayet
64100 BAYONNE

RCS BAYONNE 752 356 980

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'AGE en date du
03/08/2023, il a été décidé de procéder
à une réduction de capital de 3 000 €,
qui passe ainsi à 12 000 € à compter
du 30/06/2023. Il a aussi été pris acte
de la démission sans remplacement de
la société ATLANTIQUE COMMERCES
ENTREPRISES, SARL au capital de 100
000 €, RCS BAYONNE 900 808 015, de
ses fonctions de Directrice Générale, et
ce à compter du 30/06/2023.

Mention sera faite au RCS de
BAYONNE.

Pour avis, Le Président

L23VE07857



Yvonne VALET
06.71.93.57.03
cabinet@yvavocat.com
28 Place du Marché Brauhauban - Rés. De
France -
65000 TARBES

CERAM 64
SARL au capital de 1000 €
Siège social : 5 R DU BOURG NEUF
64160 Morlaàs
920 808 839 RCS de Pau
L'AGE du 31/07/2023 a décidé de
transférer le siège social Centre Zéphyr
Chemin Dou Mouly 64160 Morlaàs, à compter
du 01/07/2023.

Mention au RCS de Pau

L23VE07861

NOTRE SERVICE ANNONCE LÉGALE
VOUS RÉPOND AU :

05 56 81 17 32

WINBACK DEV
SAS au capital social de 3340243,70€
Siège social : 20 avenue Victor Hugo
64200 Biarritz
907817381 RCS Bayonne

Le 03/08/2023, le président a constaté une augmentation du capital de 6800€ pour le porter à la somme de 3347043,7€
L23VE07862



NOTAIRE NOUVELLE VAGUE
Maître Claire NICOLAS-CHABANNES
Maître Paul-Mathieu CHABANNES
Notaires Associés

SCI VERNON

Société civile immobilière
au capital de 1.000 €
Siège social : 11 Avenue de la Gare
91160 CHAMPLAN
Transféré : 33 Rue d'Alexandre
64600 ANGLET
450 616 008 RCS EVRY

AVIS DE PUBLICITE

Par assemblée générale des associés en date du 29 août 2023, les associés ont décidé de transférer le siège social du 11 Avenue de la Gare à CHAMPLAN (91160) à 33 rue d'Alexandre à ANGLET (64600).

Gérante : Madame Joëlle GOUTERON demeurant 33 Rue d'Alexandre à ANGLET (64600).

Objet : Acquisition de tous immeubles ou biens immobiliers et en particulier l'acquisition de l'immeuble suivant : à Anglet (64600) - 33 Rue d'Alexandre

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La société a été constituée pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Modification RCS BAYONNE

Pour avis,

L23VE07870



SOCIÉTÉ STIGA

Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 930 000 Euros
Siège social :
Rond-Point du Grand Basque
2 rue d'Arrousets
64100 BAYONNE
842 464 927 R.C.S. BAYONNE

Aux termes d'une Décision de la Présidence en date du 28 août 2023, il a été décidé :

- de constater la réalisation définitive de la réduction du capital d'une somme de SEPT CENT TRENTE MILLE EUROS (730 000 €), par voie de rachat par la Société puis d'annulation de SEPT MILLE TROIS CENT (7300) actions numérotées 2001 à 9300 ramenant ainsi le capital de 930 000 Euros à 200 000 Euros divisé en 2000 actions de 100 Euros.

- de mettre à jour les articles 6 et 7 des statuts relatifs aux apports et au capital social.

Aux termes d'une Décision de l'Associé unique en date du 28 août 2023, il a été décidé :

- de diviser par DIX (10) le nominal des 2000 actions existantes de 100 euros composant le capital social de la société de sorte que le capital social s'élevait à 200 000 Euros sera désormais divisé en 20 000 actions de 10 euros chacune, numérotées 1 à 20000.

- de mettre à jour les articles 6 et 7 des statuts relatifs aux apports et au capital social.

Pour avis,

Le gérant

L23VE07938

DISSOLUTIONS

GEOLINE

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 5, Rue des Constellations,
Apt 212,
64600 ANGLET
RCS de BAYONNE n°877 974 998

L'assemblée générale extraordinaire du 23/08/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/09/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme BIJOUX CELINE, demeurant 70 Chemin de la Gravière, 40660 MESSANGES et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BAYONNE.
Pour avis
Céline Bijoux

L23VE07781



EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

« BI ENA »

Société Civile Immobilière
Au capital de 1 809,39 Euros
Siège social : Route de Napoléon
64220 SAINT-JEAN PIED-DE-PORT

R.C.S. : BAYONNE 352 660 096

DISSOLUTION

Aux termes du procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31/12/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date sans poursuite de son activité et sa mise en liquidation. A été nommée comme liquidatrice Madame IRIARTE Louissette et lui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour effectuer les formalités correspondantes et procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à SAINT-JEAN PIED-DE-PORT (64220) - Route Napoléon, adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE.

Pour avis, la liquidatrice.

L23VE07803

CLÔTURES



EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

« BI ENA »

Société Civile Immobilière - Société en Liquidation
Au capital de 1 809,39 Euros
Siège social et siège de liquidation : Route de Napoléon
64220 SAINT-JEAN PIED-DE-PORT

R.C.S. : BAYONNE 352 660 096

LIQUIDATION

Aux termes du procès-verbal d'AGE en date du 31 décembre 2022, il a été approuvé les comptes de liquidation en date du 31 décembre 2022, donné quitus à la liquidatrice et déchargé de son mandat puis il a été prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 décembre 2022. Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE.

Pour avis, la liquidatrice.

L23VE07864

BOUTIK D CLICS

EURL en liquidation
Capital de 10 000,00 €
Siège social : 5 Rue Chauvin Dragon
64 500 Saint-Jean-De-Luz
793 357 542 RCS Bayonne

En date du 31/07/2023, l'associée unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Bayonne.
Le liquidateur

L23VE07907

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

SERVICE ANNONCE LÉGALE

TÉL. 05 56 81 17 32

annonces-legale@vie-economique.com

65. HAUTES-PYRÉNÉES

MODIFICATIONS



Cabinet Cazalets
LE PARTENAIRE DE VOTRE AVENIR



NORASUD
Société par actions simplifiée
au capital de 167 056 euros
Siège social : Rue Alsace Lorraine
65000 TARBES
339 058 091 RCS TARBES

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30.06.2023, il résulte que :

- les mandats de la Société FABRE NOUTARY ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la Société SODECAL AUDIT, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

Pour avis,

L23VE07869

SCI A.J.T

Société civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social :
9019 BD du Pic du Midi Les Cimes
La Mongie
65200 BAGNERES DE BIGORRE
450 608 641 RCS TARBES

Aux termes d'une délibération en date du 25 août 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société civile immobilière a décidé de transférer le siège social du 9019 Bd DU Pic du midi Les Cimes La Mongie 65200 BAGNERES DE BIGORRE au 190 Avenue de Nantes 40150 SOORTS HOSSEGOR à compter du 25 août 2023, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis

La Gérance

L23VE07824

VOS ANNONCES

IMMOBILIER
EMPLOI
PUBLICITÉ
COMMERCIALE

05 56 52 32 13



Yvonne VALET
06.71.93.57.03
cabinet@yvavocat.com
28 Place du Marché Brauhauban - Rés. De France
65000 TARBES

OPTIQUE VEDERE
SARL au capital de 159286 €
Siège social : 24 RUE GEORGES CLEMENCEAU 65300 Lannemezan
977 859 677 RCS de Tarbes
L'AGE du 30/08/2023 a décidé de changer le capital social en le portant de 159286 €, à 190000 € par apport en numéraire et entrée d'un nouvel associé et passage en SARL.
Mention au RCS de Tarbes

L23VE07846

MODIFICATION DU CAPITAL

Avis d'augmentation de capital suite à Fusion par Absorption de la société SKIPY par ACA

Société absorbante : **ACA**, Société à responsabilité limitée au capital de 200.000,00 euros, dont le siège est à SAINT-LARY-SOULAN (65170), Sortie Téléphérique Le Pla d'Adet 1700, identifiée au SIREN sous le numéro 529 017 865 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TARBES.

Société absorbée : **SKIPY**, Société par actions simplifiée au capital de 25000 euros, dont le siège est à SAINT-LARY-SOULAN (65170), résidence du Pic Lumière 3, Place du Téléphérique, identifiée au SIREN sous le numéro 890.217.441 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TARBES.

Projet de fusion : aux termes d'un acte reçu par Me Laure ROBERT Notaire à AURILLAC (15) en date du 21 juin 2023, il a été établi un projet de traité de fusion entre la société SKIPY et la société ACA, transférant à la société ACA sous réserve de la réalisation des conditions suspensives, tous les éléments d'actifs et de passif constituant le patrimoine de la société SKIPY, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion.

Aux termes d'un acte reçu le 31 août 2023 par la même notaire, les associés ont constaté que par décision extraordinaire du 28 août 2023, il a été approuvé la fusion emportant réalisation des conditions suspensives,

- les associés de la société SKIPY ont approuvé dans toutes ses stipulations le traité de fusion et la transmission universelle du patrimoine de la société à la société ACA,

- les associés de la société ACA ont approuvé dans toutes ses stipulations le traité de fusion et la transmission universelle du patrimoine de la société SKIPY à la société.

Augmentation de capital : en rémunération de cet apport fusion, la société ACA a augmenté son capital social d'un montant de 33.300 euros pour le porter de 200.000 euros à 233.300 euros par l'émission de 333 parts nouvelles d'une valeur nominale de 100 euros chacune attribuée aux associés de la société SKIPY dissoute.

Prime de fusion : une prime de fusion a été constituée à hauteur de 625.041 euros.

Modification des statuts : par suite de la fusion, les articles 6 et 7 des statuts de la société ACA ont été modifiés.

Date d'effet : la fusion a pris effet rétroactivement d'un point de vue comptable et fiscal le 1^{er} octobre 2022. Toutes les opérations actives et passives effectuées par la société SKIPY depuis la date du 1^{er} octobre 2022 jusqu'à la date du 31 août 2023 ont été prises en charge par la société ACA.

Les inscriptions modificatives seront effectuées auprès du RCS de TARBES. Pour avis, La notaire

L23VE07924

DISSOLUTION

Avis de dissolution de la société SKIPY

Société par actions simplifiée au capital de 25000 euros, dont le siège est à SAINT-LARY-SOULAN (65170), résidence du Pic Lumière 3, Place du Téléphérique, identifiée au SIREN sous le numéro 890.217.441 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TARBES.

Aux termes d'un acte reçu le 31 août 2023 par Me Laure ROBERT, notaire à AURILLAC, les associés ont constaté que par décision extraordinaire du 28 août 2023 il a été approuvé la fusion conclue entre la société SKIPY et la société ACA Société à responsabilité limitée au capital de 200.000,00 euros, dont le siège est à SAINT-LARY-SOULAN (65170), Sortie Téléphérique Le Pla d'Adet 1700, identifiée au SIREN sous le numéro 529 017 865 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TARBES, prévoyant l'absorption de SKIPY par ACA.

L'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de SKIPY son passif étant pris en charge par la société absorbante et les titres émis par cette dernière au titre de la fusion étant directement attribués aux associées de la société absorbée.

La fusion a pris effet rétroactivement d'un point de vue comptable et fiscal le 1^{er} octobre 2022. Toutes les opérations actives et passives effectuées par la société SKIPY depuis la date du 1^{er} octobre 2022 jusqu'à la date du 31 août 2023 ont été prises en charge par la société ACA.

La dissolution de la société SKIPY est devenue définitive le 31 août 2023.

Les inscriptions modificatives seront effectuées auprès du RCS de TARBES.

Pour avis,

La notaire

L23VE07925

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS

SARL au capital de 50 000 €

Siège social : 108 rue Fondaudège

CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex

SIRET 353 502 644 00019

Directeur de la publication : Guillaume LALAU

Directeur délégué : Nicolas THOMASSET

Directeur des rédactions : Vincent ROUSSET

Direction artistique : David PEYS

Maquettistes : Sarah ALBERT, Cyrielle MICHAUD,

Noëlle SANZ & Raphaëlle MOURET

Secrétaire général des rédactions : Michel CASSE

Rédaction : Nathalie VALLEZ, Jennifer WUNSCH,

Chantal BOSSY, Suzanne BOIREAU-TARTARAT,

Nelly BETAILLE, Jonathan BITEAU, Matthieu

DAL'ZOVO, Eustelle LOUSTALET-TURON, Vincent

BIARD, Hermance HITTE, Bérengère BOSI,

Maxime FAYOLLE, Charlène LERMITE, Marie

LEMAITRE & Marie-Amélie HUSSON

Responsable Organisation et Systèmes

d'Information : Ophélie BROUTTIER

Chargée de Webmarketing

et Community Manager : Cyrielle MORFEA

Assistante communication digitale :

Magalie RICCETTI

Responsable annonces légales :

Emmanuelle GESLAIN

Direction financière et administrative :

Katia DE STEFANO

Responsable comptable :

Florence MANOEUVRIER

Service abonnement : Catherine DEPETRIS

Service comptabilité : Élodie VIGNEAU

Service commercial annonces légales :

Christophe CLERTEAU

PUBLICITÉ

Tél. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution Hebdomadaire

Parution le mercredi

Impression : ROTIMPRES

Carrer del Pla de l'Estany, sn,

17181 Aiguaviva, Girona, Espagne

Routage : SUD MAILING

Commission paritaire

n° 1027182705

ISSN 2729-0034

Prix unitaire : 2,20 €

Abonnement 1 an papier + web : 79 €

Membre RésoHebdoEco



POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE
NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

Crédit à la consommation : obligation de la banque

Le devoir de mise en garde et d'information des banques pour un crédit à la consommation est sévèrement apprécié par la Cour de cassation.

Avant la conclusion d'un contrat de crédit à la consommation, la banque doit remettre à l'emprunteur une fiche d'information normalisée. Ce document mentionne les éléments nécessaires permettant à l'emprunteur de comparer les offres de différentes banques et d'appréhender clairement l'étendue de son engagement (Code de la consommation, article L 312-12).

La preuve du respect de cette obligation incombe à la banque et la Cour de cassation a une position très exigeante.

Dans cette affaire, un couple souscrit un crédit renouvelable puis, un an après, un prêt personnel de 24 000 euros,

remboursable sur sept ans, pour financer les études de leurs enfants.

Après trois ans de paiements réguliers des échéances, le couple cesse ses remboursements. La banque les assigne donc en paiement.

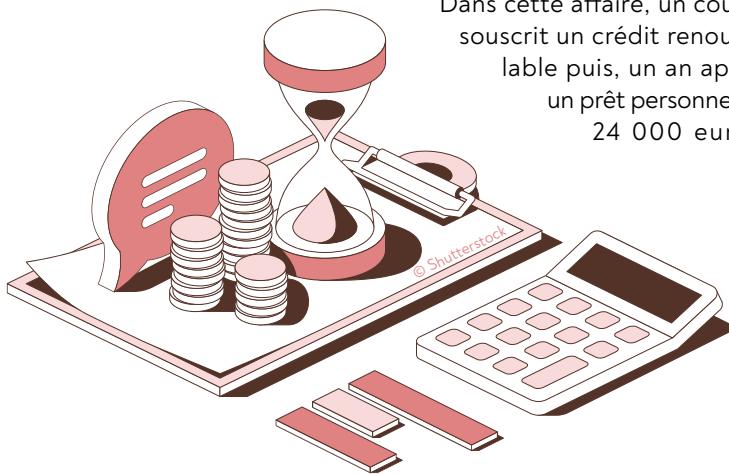
De leur côté, les emprunteurs demandent reconventionnellement l'attribution de 2 000 euros de dommages-intérêts à la banque pour avoir manqué à son devoir de mise en garde.

Ils font valoir que si la banque avait exécuté correctement son devoir de mise en garde, ils n'auraient pas souscrit l'emprunt de 24 000 euros, qui après trois ans les a exposé au risque d'endettement excessif.

La banque produit l'offre préalable de crédit, signée des emprunteurs, dont une clause type mentionne qu'ils attestent avoir reçu la fiche d'information. En revanche, la fiche d'information elle-même n'est ni signée ni paraphée par les emprunteurs.

La Cour de cassation condamne la banque en jugeant que la clause attestant la remise de la fiche d'information n'est qu'un indice qui doit être corroboré par d'autres éléments. La fiche d'information, non signée et émanant de la seule banque, ne peut utilement corroborer cet indice. ■

Référence
Cass. 1^{re} ch. civile, 7 juin 2023, n° 22-15.552



INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T4	118,59	+ 2,42%
2022 T1	120,61	+ 3,32%
2022 T2	123,65	+ 4,43%
2022 T3	126,13	+ 5,37%
2022 T4	126,05	+ 6,29%
2023 T1	128,68	+ 6,69%

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;

- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE	
PLAFOND MENSUEL	
2023 : 3 666 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VELO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	JUIN 2022	JUIN 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	112,55	117,65	+ 4,5 %
INDICE HORS TABAC	111,8	116,75	+ 4,4 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS		VARIATION ANNUELLE EN %
3 ^e TRIMESTRE 2022	136,27		+ 3,49 %
4 ^e TRIMESTRE 2022	137,26		+ 3,5 %
1 ^{er} TRIMESTRE 2023	138,61		+ 3,49 %
SMIC			
HORAIRE	MENSUEL (35 H)		
11,52 €	1 747,20 €		

TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 373,43	-1,4%	13,9%	18,5%	7 577,00	6 594,57	France
SBF 120	5 614,83	-1,5%	12,9%	16,7%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 326,47	-3,1%	14,0%	21,2%	4 471,31	3 856,09	Europe
S&P 500	4 484,67	-2,1%	16,8%	11,3%	4 588,96	3 808,10	USA
NASDAQ 100	15 329,66	-2,7%	40,1%	22,8%	15 841,35	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 464,99	-3,0%	0,2%	0,5%	8 014,31	7 256,94	Royaume-Uni
DAX 30	15 930,88	-3,3%	14,4%	23,6%	16 469,75	14 069,26	Allemagne
SMI	11 106,24	-1,9%	3,5%	1,9%	11 595,25	10 516,40	Suisse
NIKKEI	32 226,97	-1,6%	23,5%	15,6%	33 753,33	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 135,89	-4,3%	1,5%	-3,2%	3 395,00	3 064,08	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	13,80	-0,4%	1,9%	32,4%	14,28	13,54	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	0,0%	0,0%	1,07	1,07	-
ASHLER ET MANSON	3,66	-1,1%	-19,4%	26,2%	4,58	3,40	0,8%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	4,15	18,6%	264,7%	269,2%	4,15	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	66,00	18,9%	12,8%	1,6%	66,50	54,00	2,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	482,00	0,0%	1,7%	4,8%	530,00	458,00	7,9%
EAUX DE ROYAN	82,00	-2,4%	-0,6%	-7,3%	94,00	76,50	7,5%
EUROPLASMA	0,05	-39,8%	-92,2%	-99,4%	2,38	0,05	-
FERMENTALG	0,64	0,2%	-58,0%	-73,2%	1,66	0,60	-
GASCOGNE	3,95	-4,6%	-11,6%	9,1%	4,48	3,91	-
GPE BERKEM	4,16	-3,0%	-14,0%	-51,3%	7,12	3,90	-
GPE PAROT (AUTO)	1,99	-0,5%	-7,0%	9,9%	2,21	1,74	-
HYDROGENE DE FRANCE	16,72	-3,0%	-20,0%	-36,3%	22,70	13,50	-
HUNYVERS	15,55	8,7%	31,2%	32,9%	15,85	11,90	-
I.CERAM	5,40	-15,6%	-47,1%	-57,8%	13,95	5,10	-
I2S	5,70	-4,2%	-6,6%	-1,7%	6,45	5,60	2,5%
IMMERSION	2,36	-9,9%	-7,8%	-49,8%	4,60	2,32	-
IMPLANET	0,15	-10,8%	-10,3%	-18,5%	0,26	0,15	-
KLARSEN DATA	3,85	15,6%	150,0%	71,1%	3,85	1,47	-
LECTRA	28,55	-0,3%	-18,9%	-10,8%	40,70	25,70	1,7%
LEGRAND	91,20	0,0%	21,9%	25,9%	93,00	75,22	2,1%
MON COURTIER ENERGIE	9,66	0,4%	-	-	9,70	9,65	-
MULTIMICROCLOUD	0,08	-57,9%	-80,0%	-81,4%	0,44	0,08	-
O SORBET D'AMOUR	2,44	0,0%	101,7%	10,9%	2,46	1,20	-
OENEO	13,95	1,1%	-0,4%	-12,8%	15,50	12,85	2,5%
POUJOLAT	25,80	1,2%	-7,2%	8,6%	32,60	22,80	0,9%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	-
UV GERMI	5,98	1,4%	81,2%	30,1%	6,20	3,40	-
VALBIOTIS	4,58	6,8%	27,2%	-24,4%	5,26	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22

www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPaR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »



Amadour

Un roc,

un chemin

500 km de chemins balisés entre Soulac-sur-Mer et Rocamadour en 21 étapes, ça vous tente ? En mode slow tourisme, bien sûr, en prenant le temps de contempler le paysage, de l'océan au causse quercynois.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Le parcours pédestre entre Bergerac et Rocamadour, créé en 2011 à l'initiative du Département de la Dordogne, en lien avec l'Association des Amis de Saint-Jacques en Limousin-Périgord, est une portion de la voie secondaire du chemin de Compostelle (lien voie du Puy-en-Velay et voie de Vézelay). Ces 180 km ont fait l'objet d'un guide dédié. Les agences spécialisées dans la randonnée et les instances de tourisme ont promu cette destination. Mais pourquoi la prolonger en partant de Soulac ? Il faut aller à la source de la légende (voir encadré) pour faire le lien entre l'océan et le causse, et inviter les randonneurs à placer leurs pas dans ceux d'Amadour.

UN PROJET COLLECTIF

Inspiré des grandes routes cyclables (Vélodyssée, Canal des 2 Mers), les départements de Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne et Lot se sont unis dans un Comité d'Itinéraire du Chemin d'Amadour. Chacun a aménagé sa partie et soigné son patrimoine immatériel

(contes, légendes locales, langue occitane) pour aller au-delà d'un grand itinéraire pédestre et tracer aussi un chemin culturel.

À TRAVERS QUATRE DÉPARTEMENTS

La traversée enchaîne des incontournables depuis Soulac : l'estuaire et les vignobles du Médoc, Pauillac, le parc naturel régional du Médoc, Fort-Médoc, Bordeaux, les bastides d'Aquitaine, le village de Duras et le vignoble Bergerac-Duras, Cadouin et Saint-Avit-Sénieur, la vallée de la Dordogne (réserve biosphère Unesco), Bergerac et Sarlat (Villes d'Art et d'Histoire), les moulins de Caoulet et Cougnaguet, l'abbatiale de Souillac, le pont de l'Ouyse sur la vallée Dordogne, le col de Magès et la croix de Crouzol, les résurgences Cabouy et Saint-Sauveur, et enfin Rocamadour qui cumule les distinctions (Unesco, grand site de France, Grands sites Occitanie, Les Plus Beaux Villages de France®)

L'itinéraire par étape est à retrouver sur www.chemin-amadour.fr. ■

AMADOUR ?

Cet itinéraire s'inspire de la légende d'Amadour et de Véronique fuyant les persécutions chrétiennes en Palestine au 1^{er} siècle pour débarquer sur les côtes du Médoc. Ils évangélisent la région jusqu'à Bordeaux et fondent ce qui deviendra la basilique Notre-Dame-de-la-Fin-des-Terres à Soulac-sur-Mer. Au décès de Véronique, Amadour remonte la vallée de la Dordogne pour partager sa foi et fonde un ermitage qui deviendra Rocamadour, l'un des pèlerinages les plus importants de la chrétienté.